

mariage

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-20 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

LE MARIAGE BAHÁ'Í ET LA VIE FAMILIALE

Sélections des Ecrits de la foi bahá'íe

Traduction sous l'autorité de l'Assemblée Spirituelle Nationale de Canada.

(c) Maison d'Editions Bahá'íes , 205 Rue du Trône, 1050 Bruxelles

D/1547/1999/5 - ISBN 2-87203-047-6

Table des Matières

INTRODUCTION

I. L'INSTITUTION DU MARIAGE

- A. La loi du mariage
- B. Les engagements et les responsabilités
- C. La cérémonie du mariage
- D. Le mariage: base de l'unité
- E. Attitude à l'égard du divorce
- F. Les relations sexuelles dans le mariage

II. PREPARATION AU MARIAGE

- A. La connaissance de soi
- B. Le choix du partenaire pour le mariage
- C. La chasteté
- D. Le consentement des parents
- E. Les fiançailles

III. LA VIE FAMILIALE

- A. L'amour et l'unité
- B. La communication
- C. Les épreuves et les difficultés
- D. L'égalité de l'homme et de la femme
- E. L'éducation des enfants
- F. Les rapports à l'intérieur de la famille
- G. La mort
- H. Le travail et les revenus
- I. L'hospitalité
- J. Interactions avec les institutions bahá'íes et la communauté
- K. La vie familiale et le service à la cause bahá'íe
- L. Les prières
 - a) Pour les futures mères
 - b) Pour les nouveau-nés
 - c) Pour les enfants

- d) Pour les jeunes
- e) Pour les parents
- f) Pour les familles
- g) Pour le mariage

BIBLIOGRAPHIE

Introduction

L'ensemble des institutions de la Foi Bahá'íe ont été établies pour que l'amour et l'unité puissent trouver leur expression dans la vie de la société humaine. Ceci s'applique particulièrement à l'institution du mariage que Bahá'u'lláh appela "forteresse du bien être" et qui est la base de la vie familiale.

Rien n'est plus enchanteur que d'imaginer deux être établir, progressivement, ce que Bahá'u'lláh décrit comme "une attraction mutuelle de la raison et du cœur"; et comme "un lien qui demeure à jamais"; nous permettant de devenir "de tendres compagnons et amis" et "unis dans l'éternité"...

Y-a-t'il une plus grande joie que d'aimer et d'être aimé et d'élever une famille marquée du sceau de l'unité et de l'harmonie? Quel effort est trop grand, quelle discipline est trop astreignante pour accéder à une telle joie, une telle récompense?

Le but du présent ouvrage est justement de nous aider dans la préparation du mariage, d'assister ceux d'entre nous qui sont déjà mariés et d'améliorer notre vie familiale. Il est aussi destiné à assister les Assemblées Spirituelles bahá'íes dans leurs responsabilités d'enseignement et d'éducation.

Deux compilations des enseignements bahá'ís "Le Divorce" est "La Vie Familiale" élaborées par la Maison Universelle de Justice y sont reprises. Ces deux compilations ne seront plus par conséquent ré-éditées. Les thèmes qu'elles traitent étant avantageusement analysés dans le présent ouvrage qui appréhende exhaustivement l'institution du mariage et les multiples aspects qui s'y rattachent. La Maison d'Editions Bahá'íes est heureuse de témoigner sa reconnaissance à l'Assemblée Spirituelle Nationale du Canada qui a conçu, traduit et préparé, pour l'édition, cet ouvrage, ainsi qu'à Madame Jeanine Lenoir qui a révisé les textes originaux.

Bruxelles, Maison d'Editions Bahá'íes
Juin 1985.

I. L'institution du mariage

A. La loi du mariage

1. "Et quand Il a voulu manifester grâce et bienfaisance aux hommes et mettre de l'ordre dans le monde, Il révéla des observances et créa des lois; parmi elles, Il établit la loi du mariage, la conçut comme une forteresse pour le bien-être et le salut, et nous l'imposa comme envoyée du ciel de sainteté

dans son plus saint Livre. Il dit, grande est sa gloire: "Mariez-vous, ô peuple, afin que de vous puisse apparaître celui qui se rappellera de moi parmi mes serviteurs; ceci est un des commandements que je vous donne pour votre propre bien."

(Bahá'u'lláh, Bahá'í Prayers, U.S. 1982, p. 187)

2. "Les actes pieux des moines et des prêtres parmi les disciples de l'Esprit--que la paix de Dieu repose sur Lui--sont inscrits dans sa mémoire. Néanmoins, il faut que de nos jours ils renoncent à vivre dans la retraite et se tournent vers le monde extérieur et s'occupent de ce qui sera profitable à eux-mêmes et aux autres. Nous leur avons permis de se marier afin qu'ils puissent procréer quelqu'un qui mentionnera Dieu, le Seigneur du visible et de l'invisible, le Seigneur du Trône exalté."

(Bahá'u'lláh, Tablets of Bahá'u'lláh, p. 24)

3. "En ce qui concerne la question du mariage: sache que le commandement du mariage est éternel. Il ne sera jamais changé ni modifié. Ceci est création divine et il n'y a pas la moindre possibilité qu'un changement ou une altération affecte cette création divine qu'est le mariage."

('Abdu'l-Bahá, Tablets of 'Abdu'l-Bahá, Vol, II, p. 474)

4. "Bien sûr, dans des circonstances normales, chaque personne devrait considérer le mariage comme un devoir moral. Et c'est pour cela que Bahá'u'lláh encouragea les croyants à se marier. Mais, le mariage n'est en aucune façon une obligation. En dernier ressort, c'est à l'individu de décider s'il désire mener une vie de famille ou vivre dans le célibat."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 3 mai 1936, adressée à un croyant)

5. "De plus, il ne faut pas oublier que quoique le mariage soit très souhaitable, et que Bahá'u'lláh l'ait fortement recommandé, il n'est pas le but central de notre vie. Si une personne doit attendre longtemps avant de trouver un(e) conjoint(e), ou à en fin de compte, il ou elle reste célibataire, cela ne veut pas dire que de ce fait il ou elle est incapable d'accomplir le but de sa vie."

(Messages de la Maison Universelle de Justice, 1966-1973)

B. Les engagements et les responsabilités

6. "Le mariage bahá'í est l'engagement de deux parties l'une envers l'autre et leur attachement mutuel sur le plan de l'esprit et du cœur. Chacun doit toutefois veiller avec le plus grand soin, à se familiariser totalement avec le caractère de son futur conjoint, afin que le pacte qui les reliera soit un lien qui demeure à jamais. Ils doivent avoir pour but de devenir de tendres compagnons, en harmonie l'un avec l'autre jusqu'à la fin des temps... Dans un vrai mariage bahá'í, le mari et la femme doivent être unis à la fois physiquement et spirituellement, afin de pouvoir améliorer toujours davantage leur vie spirituelle réciproque et jouir de l'éternelle unité à travers tous les mondes de Dieu. Tel est le mariage bahá'í."

('Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 117 no. 86)

7. "O vous deux qui croyez en Dieu! Le Seigneur, qui n'a pas d'égal, a créé l'homme et la femme pour qu'ils demeurent l'un avec l'autre dans la plus intime relation et qu'ils soient semblables à une seule et même âme. Ce sont deux époux, deux amis intimes, qui devraient se préoccuper de leur bien-être réciproque.

S'ils vivent de la sorte, ils passeront par ce monde dans un parfait contentement, dans le bonheur et la paix du cœur, et deviendront des objets de grâce et de faveurs divines dans le royaume céleste. Mais s'ils agissent autrement, ils passeront leur existence dans une grande amertume, aspirant chaque instant à la mort, et connaîtront la honte dans l'empire des cieux. Efforcez-vous de demeurer corps et âme l'un près de l'autre, telles deux colombes dans leur nid; car ainsi, vous serez bénis dans les deux mondes." (Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 121 no. 92)

8. "O vous, mes deux enfants bien-aimés! Dès qu'elle m'est parvenue, la nouvelle de votre union m'a rempli d'une joie et d'une gratitude infinies. Dieu soit loué, ces deux fidèles oiseaux ont cherché refuge dans un seul et même nid. Je supplie Dieu de les rendre capables de fonder une famille honorée, car l'importance du mariage réside dans la création d'une famille abondamment bénie, afin que chacun des membres puisse, dans une joie pleine et entière, illuminer le monde, tels des cierges. L'illumination du monde dépend de l'homme. Si l'homme n'existait pas en ce monde, ce dernier aurait été comme un arbre stérile. Mon espoir est que vous deveniez tous deux semblables à un seul arbre; que, grâce aux ondées du nuage de tendre bonté, vous acquériez la fraîcheur et le charme et que vous fleurissiez et produisiez des fruits, afin que votre lignée se prolonge éternellement.

Que la gloire du Très-Glorieux repose sur vous!"

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 119 no. 88)

9. "Ainsi est-il enjoint au père et à la mère, à titre de devoir, de déployer tous leurs efforts pour former leur fille et leur fils, pour les nourrir aux mamelles du savoir et les élever dans la lumière des sciences et des arts. S'ils faisaient preuve de négligence en ce domaine, ils seraient tenus pour responsables et mériteraient des reproches en présence du Seigneur."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 125 no. 98)

10. "Il n'y a rien dans les Ecrits Sacrés qui se rapporte à la limitation des naissances, à l'avortement ou à la stérilisation. Mais Bahá'u'lláh a bien indiqué que le but primordial du mariage était la procréation et c'est à ce but primordial que le bien-aimé Gardien fait allusion dans beaucoup de lettres citées dans la compilation. Ceci n'implique pas qu'un couple soit obligé d'avoir autant d'enfants que possible. En réponse à une question, le Gardien par l'intermédiaire de son secrétaire indique clairement que c'est seulement au mari et à la femme qu'il appartient de décider du nombre d'enfants qu'ils désirent avoir. La décision de ne pas avoir d'enfants du tout fausserait le but premier du mariage à moins qu'il n'y ait bien sûr quelque raison médicale qui exige une telle décision."

(La Maison Universelle de Justice, lettre datée du 28 janvier 1977, adressée à un croyant)

C. La cérémonie du mariage

11. "Il appartient aux deux parties de réciter un verset spécialement révélé pour exprimer leur satisfaction devant la volonté de Dieu."

(Synopsis et Codification du Kitáb-i-Aqdas, p. 42)

12. "Le verset spécialement révélé est: "En vérité, nous voulons tous nous en remettre à la volonté de Dieu."

(Synopsis et Codification du Kitáb-i-Aqdas, p. 42)

13. "La célébration des mariages doit être soumise aux assemblées."

(Extrait d'une lettre datée à 23 juin 1950, écrite de la part de Shoghi Effendi à l'Assemblée spirituelle nationale du Canada)

14. "La cérémonie en elle-même doit être très simple."

(Shoghi Effendi, cité dans "Les principes de l'Administration bahá'íe", p. 65)

15. "De nos jours le mariage bahá'í ne doit pas être enfermé dans n'importe quel moule uniforme. Ce qui est absolument essentiel c'est ce que Bahá'u'lláh a stipulé dans l'Aqdas; si cela plaît aux amis ils peuvent ajouter des écrits choisis, mais la Tablette de Mariage (qui est révélée par 'Abdu'l-Bahá) n'est pas une partie nécessaire à tous les mariages bahá'ís."

(Shoghi Effendi, cité dans "Les Principes de l'Administration")

16. "Lorsqu'il y a plus d'une cérémonie, le service bahá'í et l'autre cérémonie civile ou religieuse doivent être célébrés le même jour."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 20 juin 1940 à l'Assemblée spirituelle nationale d'Autriche et de la Nouvelle-Zélande)

17. "Vu que les cérémonies bahá'íes et civiles sont célébrées le même jour, vu que le mariage ne doit pas être consommé tant que les deux cérémonies n'ont pas eu lieu, une nuit ne doit pas s'écouler entre les deux cérémonies."

(Maison Universelle de Justice, Extrait d'une lettre datée du 23 avril 1971 à l'Assemblée spirituelle nationale des Etats-Unis)

18. "La mariée et le marié doivent déclarer devant deux témoins: "En vérité, nous dépendons de la Volonté de Dieu". Ces deux témoins sont choisis soit par le couple, soit par l'Assemblée spirituelle, mais en tous cas leur choix doit être accepté par l'Assemblée."

(Maison Universelle de Justice, Extrait d'une lettre datée du 8 août 1969, à l'Assemblée spirituelle nationale des Etats-Unis)

19. "La consommation du mariage par un couple, comme vous l'indiquez avec justesse, est un sujet intime et privé qui ne concerne personne d'autre que les intéressés. Bien que la consommation implique normalement une relation sexuelle, la loi bahá'í exigeant qu'elle ait lieu dans les vingt quatre

heures de la cérémonie, le mariage est considéré comme étant consommé si le couple a commencé à cohabiter avec l'intention de fonder une famille." (Maison Universelle de Justice, Extrait d'une lettre du 28 juillet 1978 à un croyant)

20. "...les personnes désirant se marier après être devenues bahá'íes, doivent avoir une cérémonie bahá'í et ne sont effectivement pas considérées comme mari et femme s'ils n'ont pas suivis les lois bahá'íes." (Maison Universelle de Justice, Extrait d'une lettre datée du 22 mai 1967 à l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís des Etats-Unis)

21 "...comme dit le Gardien: "Le mariage bahá'í est célébré quand vous allez être uni pour la première fois et non longtemps après que l'union ait eu lieu." Si toutefois un couple devenu récemment bahá'í aimait organiser une réunion de prières et de lectures d'écrits bahá'ís au profit de leur mariage en compagnie de leurs amis, il n'y a aucune objection à agir de la sorte, quoiqu'il soit entendu que ceci ne constitue pas une cérémonie de mariage bahá'í."

(Maison Universelle de Justice, Extrait d'une lettre datée du 23 juin 1969, à l'Assemblée spirituelle nationale du Pérou)

D. Le mariage: base de l'unité

22. "Le Grand Être dit: O vous enfants des hommes! L'objet fondamental de la Foi de Dieu et de sa Religion est de sauvegarder les intérêts de la race humaine, d'établir son unité et de développer entre les hommes l'esprit d'amour et de fraternité."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 199)

23. "En vérité, ils se sont mariés par obéissance à ton commandement. Permits-leur de devenir jusqu'à la fin des temps des symboles d'harmonie et d'unité. En vérité, Tu es l'Omnipotent, l'Omniprésent, et le Tout-Puissant."

(Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers, U.S. 1982, p. 107)

24. "La séparation est génératrice de maux et d'afflictions de toute sorte, mais l'union des choses créées produit toujours les résultats les plus dignes de louange. Dans le monde d'existence même l'accouplement des plus infimes particules est une manifestation de grâce et de générosité divines; or, à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des particules, l'union devient plus importante. "Gloire à Celui qui a créé toutes choses par couple sur la terre, aussi bien les hommes eux-mêmes que tout ce qui dépasse leur compréhension et leur perception". L'union entre les êtres humains est au-dessus de toutes les autres unions, en particulier lorsqu'elle se produit dans l'amour de Dieu. Ainsi se manifeste l'unité première; ainsi est jeté le fondement de l'amour spirituel."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 118)

25. "Parmi les masses populaires, le mariage est un lien physique et cette union ne peut être que temporaire, puisqu'elle est condamnée d'avance, en

dernier ressort, à une séparation physique.

Parmi les disciples de Bahá, en revanche, le mariage doit être à la fois une union du corps et de l'esprit car, ici, mari et femme sont tous deux enivrés du même vin; tous deux sont amoureux du même visage incomparable, tous deux vivent et agissent par le même esprit, tous deux sont illuminés de la même gloire. Cette relation entre eux est d'ordre spirituel et, ainsi, c'est un lien qui demeurera à jamais. Ils jouissent, de la même manière, de liens solides et durables dans le monde physique car, si le mariage repose à la fois sur l'esprit et sur le corps, cette union est véritable et pourra donc durer. Si, toutefois, le lien est physique et rien de plus, il ne sera assurément que provisoire et doit aboutir, inexorablement, à la séparation.

Ainsi, lorsque des bahá'ís contractent, le mariage, leur union doit être un véritable lien de parenté, une rencontre à la fois spirituelle et physique, afin qu'à tous les stades de leur vie et dans tous les mondes de Dieu, leur union puisse durer. Cette unité véritable est un rayon de l'amour divin. Aussi, lorsque des êtres deviennent de véritables croyants, ils parviendront à une relation spirituelle les uns avec les autres et témoigneront d'une tendresse qui n'est pas de ce monde. Ils seront tous transportés par un courant d'amour divin et leur union demeurera à jamais. Les âmes qui enseveliront leur égo dans l'oubli, qui se dépouilleront des défauts de la condition humaine et se libéreront de l'asservissement humain, seront sans nul doute illuminées des célestes splendeurs de l'unité et parviendront toutes à la véritable union dans le monde immortel."

(Abdu'l-Bahá, Sélection des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. II6-II7)

26. "Quant à ta question concernant le mari et son épouse, ainsi que les liens entre eux et les enfants que Dieu leur a donnés: sache, en vérité, qu'un mari est celui qui s'est tourné sincèrement vers Dieu, s'est éveillé à l'appel de la beauté du Tout-Glorieux et chante les versets de l'unité dans les grandes assemblées; qu'une femme est un être qui cherche les noms et attributs de Dieu et qui désire en être inondée; et le lien qui les unit n'est autre que la parole de Dieu. En vérité, il est la cause du rassemblement des foules et de la réunion des éloignés. Ainsi le mari et sa femme sont-ils attirés par affinité, sont-ils unis et harmonisés, aussi fort que s'ils ne faisaient qu'une personne. Par leur union mutuelle, leur camaraderie et leur amour, de grands résultats sont produits dans ce monde, aussi bien matériellement que spirituellement.

Le résultat spirituel est l'apparition des bontés divines. Le résultat matériel est la naissance des enfants dans le berceau de l'amour de Dieu, leur nutrition au sein de la connaissance de Dieu, leur croissance au giron du don de Dieu et leur développement aux mamelles de la connaissance divine. Ces enfants sont ceux dont le Christ a dit: "En vérité, ils sont les enfants du Royaume"!

(Abdu'l-Bahá, Tablets of 'Abdu'l-Bahá--Compilation la vie familiale, p. 9)

E. Attitude à l'égard du divorce

27. "Dieu en vérité chérit l'union et la concorde, et abhorre la séparation et le divorce."

(Bahá'u'lláh, cité dans une compilation de la Maison Universelle de Justice, datée du 18 janvier 1980, adressée aux Assemblées spirituelles nationales)

28. "Maintenant les amis d'Amérique doivent vivre et se conduire de la même manière. Ils doivent absolument éviter le divorce à moins que quelque chose ne survienne les obligeant à se séparer en raison de leur aversion mutuelle, auquel cas ils peuvent décider de divorcer après en avoir averti leur assemblée spirituelle. Ils doivent alors patienter et attendre une année entière. Si durant cette année l'harmonie n'est pas rétablie entre eux, alors le divorce peut être réalisé. Il ne doit pas avoir lieu à l'occasion d'une légère friction ou d'un simple mécontentement entre homme et femme, le mari pensant à une union avec quelque autre femme, ou bien, Dieu nous en préserve, la femme à un autre mari. Ceci est contraire à la perfection des valeurs célestes et à la vraie chasteté. Les amis de Dieu doivent vivre et se conduire en faisant preuve d'un caractère et d'une conduite si parfaits qu'ils en étonneront les autres.

L'amour entre mari et femme ne doit pas être purement physique mais plutôt spirituel et céleste. Ces deux âmes doivent être considérées comme une seule âme. Qu'il serait difficile de désunir une seule âme! Ce serait même une énorme difficulté!

"En résumé, les fondements du Royaume de Dieu sont basés sur l'harmonie et l'amour, l'unité, l'union et non sur les différences, surtout entre mari et femme. Si l'un des deux devient la cause du divorce, il rencontrera de grandes difficultés, deviendra victime de redoutables calamités et en éprouvera un profond remords."

('Abdu'l-Bahá, cité dans une compilation de la Maison Universelle de Justice, datée du 18 janvier 1980, adressée aux Assemblées spirituelles nationales)

29. "La situation à laquelle vous êtes confronté est sans conteste difficile et délicate mais les responsabilités qu'elle entraîne et qu'en tant que fidèle et loyal disciple vous devez assumer consciencieusement et complètement n'en sont pas moins graves et vitales. Le Gardien, par conséquent, tout en étant parfaitement conscient des circonstances particulières à votre cas, et quelque profonde que puisse être la sympathie qu'il vous porte dans la résolution de ce défi auquel vous êtes malheureusement confronté, ne peut, en raison des injonctions formelles contenues dans les enseignements, ni approuver votre demande de contracter un second mariage alors que votre, première femme est toujours en vie et unie à vous par les liens sacrés du mariage, ni même suggérer ou approuver votre divorce pour avoir l'autorisation d'épouser une autre.

"Car les enseignements bahá'ís non seulement excluent la possibilité de la bigamie, mais aussi, tout en autorisant le divorce, le considèrent comme un acte répréhensible auquel on ne doit avoir recours qu'en des circonstances exceptionnelles et lorsque des dénouements raves sont en jeu, dépassant des

considérations... telles que l'attraction physique ou la compatibilité et l'harmonie sexuelles.

L'Institution du mariage, ainsi qu'elle a été établie par Bahá'u'lláh, tout en donnant à l'aspect physique de l'union conjugale l'importance qui lui est due, le considère comme subordonné aux desseins et fonctions Morales et spirituelles dont elle a été investie par une Providence qui est toute sagesse et amour. Ce sera seulement lorsqu'on donnera à ces différentes valeurs l'importance qui leur est due, et seulement sur la base de la subordination du physique au moral et du charnel au spirituel, que de tels excès et un tel relâchement dans les relations conjugales, malheureusement si souvent rencontrés en cet Age décadent, pourront être évités et que la vie familiale pourra retrouver sa pureté originelle et remplir la vraie fonction pour laquelle elle a été instituée par Dieu.

"Le Gardien priera ardemment pour que, inspiré et guidé par de telles valeurs divines, et fortifié par l'assistance et les confirmations continues de Bahá'u'lláh, vous puissiez arranger d'une manière satisfaisante vos relations avec les personnes concernées, et apporter ainsi la seule solution équitable à ce réel défi de votre vie."

(d'après une lettre datée du 8 mai 1939, écrite de la part du Gardien à un croyant qui, ayant épousé une première femme par compassion, désirait obtenir maintenant la permission d'épouser une femme dont il citait tombé amoureux, expliquant que sa femme ne voyait aucun inconvénient à ce qu'il prenne une seconde femme)

30. "En ce qui concerne le divorce, le Gardien spécifie qu'il est déconseillé, désapprouvé et contre le bon plaisir de Dieu. L'assemblée doit faire circuler parmi les amis tout ce que la Plume de 'Abdu'l-Bahá a révélé à ce sujet afin qu'ils l'aient toujours à l'esprit. Le divorce dépend de l'approbation et de la permission de l'assemblée spirituelle. Dans de telles affaires, les membres de l'assemblée doivent étudier et examiner indépendamment et avec soin chaque cas. S'il y a de sérieux motifs de divorce et si l'on se rend compte que la réconciliation est absolument impossible, l'antipathie intense et qu'elle ne peut disparaître, alors l'assemblée peut approuver le divorce."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 7 juillet 1938, à l'Assemblée spirituelle nationale d'Iran)

31. "Shoghi Effendi désire que j'ajoute cette note en rapport avec votre mariage: il pense qu'aucun croyant, en quelque circonstance que ce soit, ne peut jamais se servir de la cause ou d'un service qu'il lui rend pour motiver l'abandon de sa vie conjugale: le divorce, comme vous le savez, est très fortement condamné par Bahá'u'lláh et seules des raisons d'une extrême gravité peuvent le justifier."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 7 avril 1947 écrite de sa part et adressée à un croyant)

32. "Partout où existe une famille bahá'íe, ceux qui sont concernés

devraient par tous les moyens faire ce qu'ils peuvent pour la préserver, car le divorce est fortement condamné dans les enseignements, alors que l'harmonie, l'unité et l'amour sont tenus pour les idéaux les plus élevés des relations humaines. Ceci doit toujours s'appliquer aux bahá'ís, qu'ils travaillent comme pionniers ou non."

(Shoghi Effendi 9 novembre 1956 à l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís d'Amérique centrale)

33. "Il désire que je vous exprime son extrême regret à propos du chagrin qui vous accable, et il acquiesce sur tout ce que vous avez énoncé en général sur le divorce.

"Il est indubitable que les croyants d'Amérique, probablement influencés inconsciemment par l'extrême relâchement des mœurs qui s'y développe et l'attitude désinvolte envers le divorce qui semble l'emporter d'une manière croissante, ne considérant pas celui-ci d'une manière suffisamment sérieuse et ne semble pas saisir le fait que, bien que Bahá'u'lláh l'ait permis, Il ne l'a autorisé que comme solution extrême et le condamne sévèrement.

"La présence d'enfants ne peut être ignorée comme facteur dans le divorce, car elle fait sûrement peser une responsabilité encore plus lourde sur l'homme et la femme qui envisagent un tel pas. Le divorce, en aucun cas, ne concerne plus uniquement ces deux êtres, leurs désirs et leurs sentiments, mais concerne aussi tout l'avenir des enfants et leur propre attitude devant le mariage."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 19 décembre 1947, écrite de sa part et adressée à un croyant)

34. "Le divorce devrait être rigoureusement évité par les croyants et on ne doit y recourir qu'en des circonstances exceptionnelles et urgentes. La société moderne est négligente d'une façon criminelle envers la nature sacrée du mariage et les croyants doivent combattre énergiquement cette tendance."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 5 janvier 1948, écrite de sa part et adressée à un croyant)

35. "Il fut extrêmement peiné d'apprendre que vous envisagiez de vous séparer de votre mari. Comme vous le savez certainement, Bahá'u'lláh considère le mariage comme un lien très sacré. Le divorce n'est conseillé aux bahá'ís que dans des circonstances exceptionnelles et insupportables.

"Le Gardien ne dit pas que vous ne devez pas vous séparer de votre mari; mais il vous supplie, non seulement parce que vous êtes croyante, anxieuse d'obéir aux lois divines, mais aussi pour le bonheur de vos enfants, de considérer, dans le recueillement de la prière, s'il ne vous est pas possible de vous élever au-dessus des limitations que vous avez ressenties dans votre mariage jusqu'à présent, et de repartir ensemble.

"Il nous semble souvent que notre bonheur se trouve dans une certaine direction; cependant, si nous devons payer un prix trop élevé pour celui-ci, il se peut que nous découvriions en fin de compte que nous n'avons pas

réellement acquis la liberté ou le bonheur, mais seulement quelque nouvel état de frustration et de désillusion."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 5 avril 1951, écrite de sa part et adressée à un croyant)

36. "Il fut vraiment désolé d'apprendre que vous et votre mari ne vivez toujours pas heureux ensemble. C'est tout le temps une source de tristesse dans la vie lorsque des personnes mariées n'arrivent pas à bien s'entendre, mais le Gardien estime que vous et votre mari devriez, en envisageant le divorce, penser à l'avenir de vos enfants et à la manière dont ce pas important influencera leur vie et leur bonheur.

"Si vous sentez le besoin de conseils ou d'une consultation, il suggère que vous vous en référeriez à votre assemblée locale; vos confrères bahá'ís feront sûrement tout ce qu'ils peuvent pour vous conseiller et vous aider, et protéger vos intérêts et ceux de la Cause."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 16 novembre 1945, écrite de sa part et adressée à un croyant)

37. "Dans l'Aqdas, le mariage est présenté comme le lien le plus sacré et le plus fort et les bahá'ís devraient réaliser que le divorce est considéré comme la dernière solution. Il doit être évité à tout prix si possible et ne pas être accordé à la légère."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 17 octobre 1944, écrite de sa part et adressée à un croyant)

F Les relations sexuelles dans le mariage

38. "Mariez-vous pour qu'un autre se lève à votre place. En vérité, Nous vous avons interdit la lubricité, mais pas ce qui est favorable à la fidélité."

(Bahá'u'lláh, Epistle to the Son of Wolf, p. 49)

39. "Unissez-vous par les liens du mariage, ô peuple, afin de donner naissance à un être qui fera mention de moi; ceci est un de mes commandements: observez-le pour votre propre bien."

(‘Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers, U.S. 1982, p. 188)

40. "Aussi daigne unir, au ciel de ta miséricorde, ces deux oiseaux du nid de ton amour et fais d'eux des centres d'attraction de ton éternelle grâce afin que, de l'union de ces deux océans d'amour, une vague de tendresse puisse surgir et amener aux rivages de la vie, les perles d'une pure et belle postérité.

"Il a donné libre cours à deux océans pour qu'ils se rejoignent. Entre eux il est une limite qu'ils ne doivent pas dépasser. Lequel des bienfaits de Dieu refuserez-vous? De chacun d'eux a fait sortir de grosses et de petites perles.

"O Toi, Seigneur bienveillant! Fais que de cette union naissent des perles et de précieux coraux.

"Tu es véritablement le Tout-Puissant, le Plus Grand, Celui qui éternellement pardonne."

(Abdu'l-Bahá, Prières bahá'íes, 1973, p. 147)

41. "Bahá'u'lláh a fortement conseillé à tous les peuples cette forme de vie naturelle et légitime qu'est le mariage... Cependant, il a également souligné avec fermeté sa nature spirituelle qui, sans, aucunement exclure une vie physique normale, est l'aspect essentiel du mariage. Que deux personnes vivent dans l'amour et l'harmonie est d'une bien plus grande importance que d'être dévorés de passion l'un pour l'autre. L'un est un immense roc solide sur lequel on s'appuie en cas de besoin; l'autre n'est qu'une chose purement temporaire qui peut disparaître à tout moment."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 20 janvier 1943, écrite de sa part, et adressée à un croyant)

42. "La foi bahá'íe reconnaît importance de l'impulsion sexuelle mais condamne sa pratique illégitime et inconvenante tel que l'amour libre, l'union libre, tout ce qu'elle considère absolument nuisible à l'homme et à la société dans laquelle il vit. L'usage convenable de l'instinct sexuel est le droit naturel de chaque individu et c'est précisément pour ce même but que l'institution du mariage a été établie. Les bahá'ís ne croient pas à la suppression de l'impulsion sexuelle mais à sa régulation et à son contrôle.

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 5 septembre 1938 écrite de sa part et adressée à un croyant)

43. "La question que vous soulevez, quant à la place que peut avoir dans la vie un profond lien d'amour avec une personne autre que notre époux ou épouse, est bien définie dans les enseignements. La chasteté implique une vie sexuelle saine et chaste aussi bien avant qu'après le mariage. Avant le mariage une vie absolument chaste et après le mariage une fidélité absolue envers son ou sa partenaire choisi(e). La fidélité dans tous les actes sexuels, la fidélité en paroles et en action.

"Aujourd'hui le monde est submergé par une valorisation exagérée de l'importance de l'amour physique et un appauvrissement des valeurs spirituelles. Les croyants devraient, autant que possible, essayer de comprendre ceci et s'élever au-dessus du niveau de leurs semblables qui attachent tant d'importance au côté purement physique de l'union, ce qui est typique dans toutes les périodes décadentes de l'histoire. En dehors de leur vie matrimoniale normale et légitime, ils devraient s'efforcer d'établir des liens d'amitié et d'amour éternels, fondés sur la vie spirituelle et non physique. Ceci est un des nombreux domaines où il est du devoir des bahá'ís de donner l'exemple et d'ouvrir la vie vers des normes de voie vraiment humaines dans lesquelles l'âme de l'homme est exaltée et où son corps n'est que l'instrument de son élévation spirituelle. Inutile de dire que ceci n'empêche pas de vivre une vie sexuelle parfaitement normale dans la légitimité à mariage."

(Extrait d'une lettre écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant, datée du 28 septembre 1941)

II. Préparation pour le mariage

A. La connaissance de soi

44. "O Mes serviteurs! Si vous pouviez concevoir les merveilles de munificence et de bonté dont J'ai voulu faire vos âmes dépositaires! En vérité, vous rompiez avec tout attachement aux choses créées et vous parviendriez ainsi à une connaissance de vous-mêmes qui serait la compréhension de Mon Être propre. Vous vous trouveriez indépendants de tout ce qui n'est pas Moi et, et votre œil interne et externe, aussi manifestes que la révélation de Mon nom resplendissant, vous verriez les mers de Ma tendre bonté et de Ma générosité s'agiter au dedans de vous."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 304)

45. "Loin, combien loin de Ta gloire est ce que l'homme peut affirmer de Toi, ou T'attribuer, ou dire à Ta louange! Le devoir que Tu as prescrit à Tes serviteurs exalter à l'infini Ta gloire et Ta majesté n'est qu'un gage de Ta grâce à leur endroit, un moyen que Tu leur donnes de s'élever jusqu'à cet état que Tu les a rendus capables d'atteindre, à savoir la connaissance d'eux-mêmes."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 6)

46. "... l'homme devrait se connaître lui-même, et discerner ce qui le conduit à l'élévation ou à la bassesse, à la gloire ou à l'abaissement, à l'enrichissement ou à la pauvreté."

(Bahá'u'lláh, Tablets of Bahá'u'lláh, p. 35)

B. Le choix du partenaire pour le mariage

47. "O fils de l'esprit, Je t'ai créé riche, pourquoi t'abaisses-tu à la pauvreté? Je t'ai fait noble, comment peux-tu t'abaisser? De l'essence du savoir je t'ai conféré la vie, pourquoi cherches-tu les lumières auprès de tout autre que moi? Dans l'argile de l'amour je t'ai façonné, comment peux-tu t'occuper d'autre chose? Porte ton regard sur toi-même afin que tu puisses me trouver en toi, fort, puissant et immuable."

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, p. 6)

48. "Dépouillez-vous, de tout attachement à ce monde et à ses vanités. Prenez garde de ne pas les approcher de crainte qu'ils ne vous induisent à suivre vos propres instincts et convoitises, et qu'ils ne vous empêchent d'emprunter le chemin de la droiture et de la gloire."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 256)

49. "O fils de l'existence, Fais ton examen de conscience chaque jour avant que tu ne sois convoquée; car la mort fondra sur toi sans prévenir et tu seras appelé à rendre compte de tes actes."

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, p. 10)

50. "O mon fils, la compagnie des impies accroît la tristesse tandis que la camaraderie avec les justes débarrasse le cœur de la rouille. Que celui qui désire communier avec Dieu recherche la compagnie de ses amis; et que celui qui veut entendre la parole de Dieu prête l'oreille aux paroles de ses élus."

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, p. 41)

51. "La consultation confère une plus grande perception et transforme la conjecture en certitude. Elle est une brillante lumière qui, dans un monde obscur, nous ouvre la voie et nous guide. Pour toutes choses, il y a et il y aura toujours un degré de perfection et de maturité. La maturité du don de compréhension est rendue manifeste par la consultation."

(Bahá'u'lláh, cité dans "Compilation sur la consultation", p. 3)

52. "Maintenant, parle avec équité. Ne déforme pas le sujet, ni pour toi-même, ni pour les autres."

('Abdu'l-Bahá, Tablets of 'Abdu'l-Bahá, vol. I, p. 43)

53. "Quant à la question du mariage contracté selon la loi de Dieu: tu dois, en premier lieu, choisir un conjoint qui te plaise et la question est ensuite soumise au consentement du père et de la mère. Ceux-ci n'ont aucun droit d'intervenir avant que tu ne fasses ton choix."

('Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 117)

54. "L'amour qui existe entre les cœurs de deux croyants est mû par l'idéal de l'unité des esprits. On parvient à cet amour par la connaissance de Dieu de sorte que les hommes voient l'amour divin reflété dans le cœur. Chacun voit dans l'autre la beauté de Dieu reflétée dans l'âme et, trouvant ce point de similitude, ils sont attirés l'un vers l'autre dans l'amour. Par cet amour tous les hommes seront comme les vagues d'une seule mer, les étoiles d'un même ciel et les fruits d'un même arbre. Cet amour réalisera la vraie entente, la fondation de l'unité réelle.

"Mais l'amour qui existe entre les amis n'est pas le véritable amour, car il est susceptible de mutation, ce n'est que fascination. Quand la brise souffle, les arbres faibles s'inclinent. Si le vent souffle de l'est, l'arbre se penche vers l'ouest, et si le vent souffle de l'ouest, l'arbre plie vers l'est. Cette sorte d'amour dérive des conditions accidentelles de la vie. Ce n'est pas l'amour ce ne sont que des relations d'amitié et elles sont sujettes au changement.

"Aujourd'hui vous verrez deux âmes être apparemment en étroite amitié, demain tout ceci peut changer. Hier, elles étaient prêtes à mourir l'une pour l'autre, aujourd'hui elles se fuient mutuellement. Ceci n'est pas l'amour, c'est la sujétion des cœurs aux aléas de la vie. Quand s'évanouit ce qui a causé l'existence de ce genre d'amour, ce dernier s'évanouit aussi; en réalité ceci n'est de l'amour."

('Abdu'l-Bahá, extrait d'une causerie de 'Abdu'l-Bahá à Londres--Paris Talks pp. 180-181)

55. "O toi fils du Royaume! Si quelqu'un possède l'amour de Dieu, tout ce qu'il entreprend est utile; mais si tes entreprises sont dépourvues de l'amour de Dieu, alors sont nuisibles et la cause de l'éloignement de soi-même du Seigneur du Royaume. Mais avec l'amour de Dieu toute amertume est changée en douceur et chaque don devient précieux. Par exemple, une voix musicale et mélodieuse donne vie à un cœur amoureux mais peut mener au vice des âmes envahies par les passions et les désirs."

(Abdu'l-Bahá, Sélections from the Writings of 'Abdu'l-Bahá, p. 137)

56. "Une fois le stade de la puberté franchi, il est extrêmement difficile d'éduquer une personne et d'affiner son caractère. À ce stade--comme l'expérience l'a montré,--les plus grands efforts visant à modifier ces penchants s'avèrent vains. Peut-être l'adolescent fera-t-il au début quelques progrès mais, au bout de quelques jours, il oubliera et s'en retournera à sa condition et à ses manières habituelles."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p 6)

57. "Cependant tu dois te soumettre et t'en remettre à Dieu en toutes circonstances et Il t'accordera ce qui est favorable à ton bien-être. En vérité, Il est le miséricordieux et le compatissant! Car combien d'affaires en difficulté furent ensuite redressées, et combien de problèmes furent résolus avec la permission de Dieu."

(Abdu'l-Bahá, Tablets of 'Abdu'l-Bahá, Vol I, p. 10)

58. "S'il est possible, réunis ces deux races, noire et blanche en une seule assemblée et mets un tel amour dans leur cœur que non seulement elles soient unies mais aussi se marient entre elles. Sois sûr que le résultat de cet acte effacera les différences et les désaccords les noirs et les blancs."

(Abdu'l-Bahá, cité dans Bahá'í World Faith, p. 359)

59 "... nous devons atteindre un plan spirituel où Dieu vient en premier et où les grandes passions humaines ne peuvent pas nous détourner de Lui. Tout le temps nous voyons des personnes qui, soit par la force de la haine, soit par l'attachement passionné qu'elles éprouvent pour une autre personne sacrifient leurs principes où se coupent la route du chemin de Dieu...

"Nous devons aimer Dieu et, dans cet état, un amour général pour toute l'humanité devient possible. Nous pouvons pas aimer chaque être humain pour lui-même, mais notre sentiment pour l'humanité devrait être animé par notre amour pour le Père qui a créé tous les hommes."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre du 4 octobre 1940, écrite de sa part à un croyant)

60. "Votre exposé sur l'effet du principe de l'unité du genre humain qui empêche les vrais bahá'ís de considérer la race elle-même comme un obstacle à l'union, est en complet accord avec les enseignements de la foi à ce sujet. Car Bahá'u'lláh et 'Abdu'l-Bahá n'ont jamais ni désapprouvé ni découragé l'idée du mariage entre races.

"Les enseignements bahá'ís, en vérité par leur nature même dépassent toutes les limites imposées par la race, et ne doivent jamais être identifiées à aucune école particulière raciale."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 27 janvier, écrite de sa part à l'Assemblée spirituelle nationale des Etats-Unis et du Canada--Bahá'í News, no. 90, Mars 1935, p.1)

61. "Il y a une différence entre le caractère et la foi. Souvent c'est très dur d'accepter ce fait et de s'y accommoder. Mais il reste qu'une personne peut croire et aimer la cause--et même être prête à mourir pour elle--et

pourtant, ne pas avoir un bon caractère, ou posséder des traits qui diffèrent des enseignements. Nous devrions essayer de changer, de permettre que le pouvoir de Dieu nous aide à nous recréer et à devenir de vrais bahá'ís aussi bien dans les actes que dans la croyance. Mais parfois le processus est lent, parfois il ne se produit jamais car l'individu ne fait pas suffisamment d'efforts. Alors cela nous fait souffrir et devient une épreuve." (Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part, datée du 17 octobre 1944 et adressée à un croyant)

62. "Un homme et une femme devraient étudier leur caractère réciproques et consacrer du temps pour se connaître avant de prendre la décision de se marier et quand ils se marient, ce devrait être avec l'intention d'établir un lien éternel."

(Maison Universelle de Justice, Extrait d'une lettre datée du 2 novembre 1982, adressée à un croyant)

C. Chasteté

63. "Nous avons, dans notre Livre, décrété qu'une magnifique récompense serait le prix de quiconque se détournerait de la perversité pour mener une pure vie dans le respect de Dieu. Il est, en vérité, le Généreux, le Très-Bon."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 109)

64. "Je t'implore, ô Toi qui façonne les nations, Toi Roi de l'Eternité, de protéger tes servantes dans le Tabernacle de Ta pureté et de révoquer celles de leurs actions qui sont indignes de Tes jours."

(Bahá'u'lláh, Prayers & Méditations, p. 231)

65. "La pureté et la chasteté ont été et sont toujours les ornements les plus grandioses des servantes de Dieu, Dieu m'en est témoin! L'éclat de la lumière de chasteté répand sa clarté sur les mondes de l'esprit et son parfum suave souffle même jusqu'au Paradis le Plus Elevé. Dieu a vraiment fait de la pureté une couronne pour ses servantes. Grande est la bénédiction reçue par la servante qui a atteint cet état élevé."

(Bahá'u'lláh, dans "L'Avènement de la Justice Divine" p. 46)

66. "Dis: Il n'est point du peuple de Bahá celui qui cède aux désirs d'ordre terrestre ou qui enchaîne son cœur aux choses de ce monde... s'il rencontrait la plus aimable, la plus avenante et la plus séduisante des femmes, il ne ressentirait pas en son cœur l'ombre même d'un désir pour sa beauté.

"Celui-là est, en vérité, l'incarnation d'une pureté immaculée. Ainsi vous instruit la Plume de l'Ancien des Jours, sur l'ordre de votre Seigneur, le Tout-Puissant, le Très-Généreux."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 110)

67. "Comme ce support physique est le trône du temple intérieur, tout ce qui arrive au premier est ressenti par l'autre. En réalité, tout ce qui s'exalte dans la joie ou s'attriste dans la peine est le temple intérieur du corps, et non le corps lui-même. Vu que ce corps physique est l'assise sur laquelle est

établi le temple intérieur, Dieu a ordonné que préservé dans toute la mesure du possible, afin qu'il n'en soit éprouvé aucune répugnance."
(Báb, Sélections des Ecrits du Báb, p. 87-88)

68. "Une telle vie chaste et sainte, avec ses implications de modestie, de pureté, de sobriété, de décence et de pureté de pensée n'implique rien de moins que l'exercice de la modération dans tout ce qui se rapporte aux habits, au langage, aux distractions et à toute occupation artistique et littéraire. Elle demande une vigilance journalière dans le contrôle des désirs sensuels et des inclinations à la corruption. Elle réclame l'abandon d'une conduite frivole avec son attachement excessif aux plaisirs futiles et souvent mal dirigés. Elle exige une abstinence totale des boissons alcooliques, de l'opium et de drogues similaires entraînant une dépendance.

Elle condamne la prostitution de l'art et de la littérature, les pratiques du nudisme et du concubinage, l'infidélité dans les conjugaux et toutes formes de promiscuité, de familiarité facile et de vices sexuels. Elle ne peut consentir aucun compromis envers les théories, les normes, les habitudes et les excès d'un Age décadent. Non, elle cherche plutôt à démontrer, par la force dynamique de son exemple, caractère pernicieux de telles théories, la fausseté de telles normes, la vacuité de telles prétentions, la perversité de telles habitudes et le caractère sacrilège de tels excès."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 17 octobre 1944, écrite de sa part et adressée à un croyant)

69. "Concernant votre question de savoir s'il y a formes légitimes d'expression de l'instinct sexuel hors du mariage, selon les enseignements bahá'ís, aucun sexuel ne peut être considéré comme permis à moins qu'il ne soit accompli par des personnes légalement mariées. En dehors de la vie conjugale, il ne peut y avoir aucun usage licite ou sain de la pulsion sexuelle. D'une part on devrait apprendre aux jeunes bahá'ís la maîtrise de soi, qui mise en pratique, a indiscutablement un effet salutaire sur le développement du caractère et de la personnalité et, d'autre part, on devrait leur conseiller et même les encourager à se marier tant qu'ils sont jeunes et en pleine possession de leur vigueur physique. Les facteurs économiques, sans doute, sont souvent un obstacle sérieux mariage précoce mais dans la plupart des cas ils sont: souvent une excuse et, comme tels, ne devraient pas être surestimés."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 13 décembre 1940 adressée à un croyant)

D. Le consentement des parents

70. "En vérité, le mariage dépend, selon le Bayán (la révélation du Báb), du consentement réciproque (des fiancés). Comme Nous désirons instaurer l'amour, l'amitié et l'unité parmi les serviteurs, Nous avons posé cette condition supplémentaire: le consentement des parents, afin d'éviter toute inimitié et amertume."

(Bahá'u'lláh, cité dans "Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle", p. 223)

71. "Le mariage est subordonné au consentement des deux parties et à celui de leurs parents, que la femme soit ou non une jeune fille."

(Synopsis et Codification des lois et ordonnances du Kitáb-i-Aqdas, p. 42)

72. "Bahá'u'lláh a clairement formulé que le consentement tous les parents vivants est requis pour le mariage bahá'í. Ceci s'applique aux parents bahá'ís aussi bien que non-bahá'ís, divorcés depuis des années ou non. Il a prescrit cette loi pour consolider l'édifice social, pour lier plus étroitement les liens familiaux, pour installer dans le cœur des enfants une certaine reconnaissance et du respect pour ceux qui leur ont donné la vie et fait partir leurs âmes pour le voyage éternel vers leur Créateur. Nous, bahá'ís devons réaliser que nous assistons, dans la société d'aujourd'hui, au processus exactement inverse: les jeunes se préoccupent de moins en moins des désirs de leurs parents, le divorce est considéré comme un droit naturel que l'on obtient pour les prétextes les plus futiles, les plus mesquins et les plus injustifiables. Les personnes séparées l'une de l'autre, particulièrement si l'une d'entre elles a assumé la pleine charge des enfants, ne désirent que trop amoindrir l'importance de leur partenaire tout aussi responsable en tant que parent de la mise au monde de ces enfants.

"Les bahá'ís doivent, par une stricte adhésion aux lois et enseignements bahá'ís, combattre ces forces corrosives qui détruisent si rapidement la vie du foyer et la beauté des relations familiales et mettent en pièce la structure morale de la société."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 25 octobre 1947, écrite de sa part et adressée à l'Assemblée spirituelle nationale des Bahá'ís des Etats-Unis)

73. "La validité du mariage bahá'í dépend du libre et plein consentement des quatre parents. La liberté des parents dans l'exercice de ce droit est sans restriction ni condition. Ils peuvent refuser leur consentement pour n'importe quel motif et ils ne sont responsables de leur décision que devant Dieu seul."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 19 mars 1938, adressée à un croyant)

74. "C'est assurément un cas très malheureux lorsque les parents et les enfants sont en désaccord sur des problème de vie aussi importants que le mariage, mais la meilleure manière n'est pas de mépriser leurs opinions réciproque et de discuter du cas dans une atmosphère lourde mais plutôt d'essayer d'arranger la situation à l'amiable."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part, datée 29 mai 1929 à un croyant)

75. "Je m'aperçois que j'ai oublié de répondre à votre question concernant... le consentement au mariage de sa fille: il doit être donné afin que le mariage soit valide selon la loi bahá'íe. Bahá'u'lláh l'exige et n'a rien prévu au cas où l'un des parents change d'avis. Donc, ils sont libres de le faire. Une fois que le consentement par écrit a été donné et que le

mariage a eu lieu, les parents n'ont plus le droit d'intervenir."

(Shoghi Effendi, Messages to Canada, p. 47)

76. "Nous avons l'impression d'après la lettre de M. X qu'il considère la règle de demander le consentement des parents avant le mariage comme une simple formalité administrative. Il ne se rend pas compte que ceci est une loi d'une grande importance touchant les bases mêmes de la société humaine. De plus, il semble ne pas apprécier que dans la foi bahá'íe les aspects spirituels et administratifs soient complémentaires et que les lois sociales de la foi soient aussi contraignantes que les lois purement spirituelles."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 4 décembre 1964 à l'Assemblée spirituelle nationale du Nord-Est d'Asie)

77. "Il est parfaitement vrai que la déclaration de Bahá'u'lláh selon laquelle le consentement de tous les parents en vie est exigé pour le mariage, place chaque parent en face d'une grave responsabilité. Dans le cas où les parents sont eux-mêmes bahá'ís, ils doivent bien sur agir d'une manière objective quand ils prennent la décision de leur accord. Ils ne peuvent fuir cette responsabilité en acquiescent simplement au désir de leur enfant, ni rester indécis sous l'effet d'un préjugé; mais que les parents soient bahá'ís ou non, leur décision est contraignante, quelle que soit la raison qui les motive. Les enfants doivent admettre et comprendre que ce consentement est du devoir des parents. Ils doivent respecter ceux qui leur ont donné la vie et doivent toujours s'efforcer de leur plaire."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 1 février 1968 à l'Assemblée spirituelle nationale des Etats-Unis)

78. "... il faut obtenir le consentement des parents dans tous les cas, avant que le mariage ne puisse avoir lieu. L'obéissance aux règles de Bahá'u'lláh imposera nécessairement une contrainte dans certains cas particuliers. En devenant bahá'í, personne ne doit s'attendre à ce que sa foi ne soit pas soumise à l'épreuve et pour notre compréhension limitée concernant de tels sujets, ces épreuves peuvent nous paraître parfois insupportables. Mais nous sommes conscients de l'assurance que Bahá'u'lláh donna lui-même aux croyants qu'ils ne subiront jamais une épreuve plus grande que leur capacité de l'endurer."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 29 janvier 1970 à l'Assemblée spirituelle nationale des Iles de Hawaï)

79. "La loi bahá'íe n'exige pas que les parents adoptifs ou autres parents qui pourraient être appelés à agir au lieu des pères et mères donnent leur consentement au enfants qu'ils élèvent; bien qu'il n'y ait aucune objection à ce que les enfants demandent leur consentement le désirent."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 9 avril 1970 à l'Assemblée spirituelle nationale d'Italie)

80. "Les bahá'ís, qui ne peuvent pas se marier parce que le père ou la mère, ou bien les deux, refusent de donner leur consentement au mariage, peuvent consulter spirituelle locale pour voir si elle peut suggérer un moyen

de changer l'attitude des parents concernés. Lorsque les croyants font face à de tels problèmes, ils doivent placer toute leur confiance en Bahá'u'lláh, consacrer davantage de leur temps au service à l'enseignement et au développement de sa cause, être absolument fidèle à son commandement d'observer une vie pure et chaste et se fier à Lui pour ouvrir la voie et pour éliminer l'obstacle ou faire connaître sa volonté."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 9 septembre 1969 à un croyant)

81. "En considérant l'effet d'obéissance aux lois sur la vie de chaque individu, nous devons nous rappeler que le but de cette vie est de préparer l'âme pour le monde futur. Ici-bas, nous devons apprendre à contrôler et diriger nos impulsions animales et ne pas être leur esclave. La vie dans ce monde est une succession d'épreuves et de réalisations, d'échecs puis de nouveaux progrès spirituels. Parfois, le chemin peut paraître très difficile mais on peut constater fréquemment que l'âme qui obéit fermement aux lois de Bahá'u'lláh, si difficiles qu'elles paraissent, progresse spirituellement; tandis que celui qui compromet la loi pour un apparent bonheur personnel a poursuivi une chimère. Il n'atteint pas le bonheur qu'il cherchait et retarde son avancement spirituel et souvent se crée de nouveaux problèmes.

"Pour prendre un exemple très clair: la règle bahá'íe exige le consentement des parents pour le mariage. Trop souvent, de nos jours, les parents qui ne sont pas bahá'ís refusent de donner un tel consentement pour des raisons d'étroitesse d'esprit ou de préjugé racial; et pourtant, nous avons constaté plus d'une fois l'effet profond que la fermeté des enfants dans l'obéissance à la loi bahá'íe a causé chez ces mêmes parents, au point que non seulement le consentement est finalement donné dans beaucoup de cas, mais le caractère des parents peut aussi être touché et leur relation avec leur enfant grandement raffermie. Donc en observant les lois bahá'íes face à toutes les difficultés qui se présentent, non seulement nous renforçons notre propre caractère mais nous influençons aussi notre entourage."

(Maison Universelle de Justice, Messages of the Universal House of Justice, 1967-1973, pp. 106-107)

E. Les fiançailles

82. "Concernant la question du mariage et la période stipulée entre le temps des fiançailles et du mariage, ceci décisif du Livre de Dieu et il ne peut être interprète. Dans le passé, de sérieuses difficultés et problèmes se sont présentés lorsqu'une longue durée de temps les fiançailles et le mariage. Maintenant, selon le texte du Livre saint, lorsque le mariage entre les parties est arrangé, c'est-à-dire quand les parties se sont fiancées et qu'il est certain quelles vont se marier, la durée de 95 jours ne doit pas être dépassée avant que le mariage ait lieu..."

('Abdu'l-Bahá cité dans une lettre de la Maison Universelle datée du 11 avril 1982, à l'Assemblée spirituelle des Etats-Unis)

83. "Le début des 95 jours avant le mariage est le jour où les consentements

ont été obtenus."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 3 avril 1943 à un croyant)

84. "La loi exigeant que les bahá'ís se marient pendant la période des 95 jours suivant les fiançailles n'est pas encore applicable en Occident.

Cependant, les bahá'ís iraniens résidant en Occident obéissent à ces lois pour raison de conscience."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 14 juillet 1965 à une Assemblée spirituelle nationale)

85. "En ce qui concerne l'observance des détails de la loi bahá'íe sur le mariage, telle que la durée de la période des fiançailles... Pour les croyants iraniens résidant actuellement en Occident, ces lois sont contraignantes si les deux parties sont iraniennes. Cependant, si l'un des deux est iranien et l'autre un croyant Occidental, bien que ce soit un acte louable d'informer son époux, ou épouse, de ces lois, le croyant iranien ne doit pas exercer de pression en vue de son observance."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 7 juillet 1968 à un croyant)

III. La vie familiale

A. L'amour et l'unité

86. "L'union et l'association ont de tout temps été agréables aux yeux de Dieu, et la séparation et la dissension abhorrées. Tiens t'en fermement 'a ce que Dieu aime et à ce qu'il t'a ordonné. Il est en vérité Celui qui sait tout, celui qui voit tout et Il est le très sage Ordonnateur."

(Bahá'u'lláh, cité dans une compilation de la Maison Universelle de Justice datée du 18 janvier 1980 aux Assemblées spirituelles nationales)

87. "Après la reconnaissance de Dieu par l'homme et son entrée ferme dans sa cause, la position de l'affection, de l'harmonie, de la concorde et de l'unité dans l'échelle des valeurs, est supérieure à celle de la plupart des bonnes actions. C'est ce dont a témoigné chaque matin et chaque soir celui qui est le Désir du monde. Que Dieu vous accorde de pouvoir suivre ce qui a été révélé dans le Kitáb-i-Aqdas."

(Bahá'u'lláh, cité dans une compilation datée du 18 janvier 1980 de la Maison Universelle de Justice et adressée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

88. "Que vos relations avec vos semblables soient toujours empreintes d'amour et d'harmonie extrêmes, de l'esprit le plus amical et le plus fraternel. Celui qui est l'Etoile du Matin de la Vérité en porte témoignage: si puissante est la lumière de l'unité qu'elle peut illuminer toute la terre. Le seul vrai Dieu, Celui qui connaît toutes choses, témoigne de la vérité de ces paroles."

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p. 268)

89. "La venue des prophètes et la révélation des Livres saints a pour but de créer l'amour entre les âmes et l'amitié entre les habitants de la terre. Le

véritable amour est impossible à moins que nous ne nous tournions vers Dieu et ne soyons attirés par sa Beauté."

('Abdu'l-Bahá, cité dans Bahá'í World Faith, p. 364)

90. "L'unité de Dieu et l'unité du genre humain sont les enseignements importants et fondamentaux de Bahá'u'lláh. Ceci est le lien d'union parmi les bahá'ís à travers le monde. L'union s'établit d'abord entre eux et ensuite, ils unissent les autres. Il est impossible d'unifier à moins d'être unis."

('Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, p. 156)

91. "Quand vous aimez un membre de votre famille ou un compatriote, que ce soit avec une étincelle de, l'Amour infini. Que ce soit en Dieu et pour Dieu. Aimez toute personne en qui vous trouvez les attributs de Dieu, qu'elle soit de votre famille ou d'une autre. Répandez la lumière d'un amour sans limites sur les êtres humains que vous rencontrez."

('Abdu'l-Bahá, les Causeries de 'Abdu'l-Bahá à Paris, p. 47)

92. "Comparez les nations du monde aux membres d'une famille. Une famille est une nation en miniature. Il suffit d'élargir le cercle de la famille et vous avez la nation. Elargissez le cercle des nations et vous aurez toute l'humanité. Les conditions touchant la famille touchent la nation. Les événements dans la famille sont les événements dans la vie de la nation. Une famille peut-elle progresser et avancer si des dissensions, des disputes, des spoliations, la jalousie, la vengeance, la recherche d'un avantage égoïste s'élèvent parmi ses membres? Non, cela serait la cause de l'effacement du progrès. Il en est de même de la grande famille des nations, car les nations ne sont que des agrégats de familles."

('Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, p. 157)

93. "Il est très important pour l'homme de fonder un foyer. Tant qu'il est jeune, en raison de la satisfaction de sois, propre à la jeunesse, il n'en réalise pas la signification, mais cela sera une source de regret lorsqu'il vieillira... Dans cette cause glorieuse, la vie d'un couple marié devrait ressembler à la vie des anges dans le ciel--une vie remplie de joie et de délice spirituel, une vie d'unité et de concorde, une amitié aussi bien mentale que physique. Le foyer devrait être ordonné et bien organisé. Leurs idées et leurs pensées devraient être comme les rayons du soleil de vérité et comme le rayonnement des brillantes étoiles du ciel. Comme deux oiseaux ils devraient chanter des mélodies sur les branches de l'arbre d'amitié et d'harmonie. Ils devraient toujours être transportés de joie et de satisfaction et être une source de gaieté pour le cœur des autres. Ils devraient montrer l'exemple à leurs semblables, manifester un amour réel et sincère l'un envers l'autre et éduquer leurs enfants de telle manière qu'ils couvrent leur famille de gloire et de bonne renommée."

('Abdu'l-Bahá, cité dans une compilation de la Maison Universelle de Justice "La vie familiale", datée de janvier 1982 et adressée aux Assemblées spirituelles nationales)

94. "Considérez l'effet pernicieux de la discorde et de la dissension dans une

famille; ensuite pensez aux faveurs et aux bénédictions qui entourent cette famille lorsque ses divers membres sont unis. Que d'avantages et de bénédictions incalculables descendraient sur la grande famille humaine si l'unité et la fraternité étaient établies! En ce siècle, alors que les résultats salutaires de l'unité et les effets pernicieux de la discorde sont si clairement évidents, les moyens de réalisation et d'accomplissement de la camaraderie humaine sont apparus dans le monde. Sa sainteté Bahá'u'lláh a proclamé et fourni le moyen par lequel l'hostilité et la dissension pourraient être éliminés du monde humain. Il n'a laissé aucune place ni aucune possibilité pour la lutte ou le désaccord. En premier lieu, il a proclamé l'unité du genre humain et des enseignements religieux spécialisés pour les conditions de l'existence humaine."

('Abdu'l-Bahá, cité dans *Star of the West* vol 17, n° 7, p. 232)

95. "Remarquez, là où l'unité existe dans une famille donnée, avec quelle facilité les affaires de cette famille sont conduites; quels progrès ses membres réalisent, à quel point ils prospèrent dans ce monde. Leurs affaires sont en ordre, ils goûtent le confort et la tranquillité ils vivent en sécurité, leur situation est assurée, ils suscitent l'envie de tous. Au fur et à mesure que les jours se succèdent, une telle famille ne fait qu'accroître sa dimension et son honneur durable."

('Abdu'l-Bahá, *Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá*, p. 277)

96. "Si l'amour et l'accord sont manifestes dans une seule famille, cette famille avancera, deviendra éclairée et spirituelle; mais si l'inimitié et la haine existent en son sein, sa destruction et sa dispersion sont inévitables."

('Abdu'l-Bahá, *Promulgation of Universal Peace*, p. 136)

97. "Je vous enjoins tous, chacun en particulier, de concentrer toutes les pensées de votre cœur sur l'amour et l'unité... les pensées d'amour créent la fraternité, la paix, l'amitié et le bonheur."

('Abdu'l-Bahá, *Causeries de 'Abdu'l-Bahá à Paris*, p. 36)

98. "Prends connaissance d'une certitude, l'amour est le secret de la sainte Dispensation de Dieu, la manifestation du Miséricordieux, la fontaine des jaillissements spirituels. L'amour est la douce lumière du ciel, le souffle éternel de l'Esprit Saint qui vivifie l'âme humaine. L'amour est la cause de la révélation que Dieu a faite à l'homme, le lien vital inhérent aux réalités des choses selon la création divine. L'amour est l'unique moyen qui garantisse le vrai bonheur à la fois dans ce monde et dans l'autre. L'amour est la lumière qui guide dans les ténèbres, le trait d'union vivant qui unit Dieu à l'homme et qui assure le progrès de toute âme illuminée."

('Abdu'l-Bahá, cité dans *the Bahá'í World Vol 11* p. 50)

99. "...l'évolution humaine... a connu ses anciennes origines avec la naissance de la vie familiale, puis a eu son développement ultérieur dans l'accomplissement de la solidarité tribale, ce qui a ensuite conduit à la constitution de la ville-état et s'est plus tard agrandi en institution de

nations indépendantes et souveraines."

(Shoghi Effendi, *The World Order of Bahá'u'lláh*, p. 43)

100. "...La cause n'est pas venue pour détruire les liens familiaux mais pour les renforcer, elle n'est pas venue éliminer l'amour mais le fortifier, elle n'a pas été créée pour affaiblir les institutions sociales mais pour les consolider."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 14 octobre 1928 écrite de sa part à un croyant)

101. "Si nous, les bahá'ís nous ne pouvons pas parvenir à l'unité cordiale entre nous, nous avons alors manqué d'accomplir le but principal pour lequel le Báb, Bahá'u'lláh et le Maître bien-aimé ont vécu et souffert.

"Afin de réaliser cette unité amicale, un des points essentiels sur lequel Bahá'u'lláh et 'Abdu'l-Bahá insistent est que nous devons résister à cette tendance, naturelle de laisser notre attention se fixer sur les défauts et les faiblesses des autres au lieu de la fixer sur les nôtres. Chacun de nous n'est responsable que d'une seule vie, c'est-à-dire la nôtre. Chacun de nous est infiniment loin d'être "parfait comme l'est notre Père céleste" et la tâche de perfectionner notre propre vie et notre caractère est une tâche qui nécessite tout notre attention, toute notre volonté et toute notre énergie. Si nous laissons notre attention et notre énergie s'absorber dans la tâche ardue de vouloir garder les autres dans le droit chemin et remédier à leurs défauts, nous perdons un temps précieux.

"Nous sommes comme des laboureurs, chacun pour soi doit mener son attelage et diriger sa charrue; afin d'obtenir un sillon droit, il doit garder l'œil sur son but et se concentrer sur sa propre tâche. S'il regarde d'un côté ou de l'autre pour voir comment Tom et Harry font leur travail et pour critiquer leur labourage, alors sans aucun doute, son propre sillon deviendra tortueux.

"Sur aucun sujet les enseignements bahá'ís n'insistent autant que sur la nécessité de s'abstenir de chercher les défauts des autres et médire, mais plutôt de nous intéresser à déraciner nos propres défauts et à surmonter nos propres faiblesses.

"Si nous faisons profession de loyauté envers Bahá'u'lláh, notre Maître bien-aimé 'Abdu'l-Bahá et notre cher Gardien, nous devons alors prouver notre amour en obéissant à ces enseignements explicites. Des actes et non des paroles, voilà ce qu'ils demandent et, notre loyauté et notre vénération, ne peut compenser notre manque à nous comporter selon l'esprit des enseignements."

(Shoghi Effendi extrait d'une lettre datée du 12 mai 1925, écrite de sa part à un croyant)

B. La communication

102. "Si vous sentez que vous possédez quelque vérité et un joyau dont les autres sont privés, faites-leur en part avec bonté et bonne grâce. S'ils l'acceptent, votre but est atteint. En cas de refus, abandonnez-les à eux-mêmes, en priant toutefois Dieu de les guider. Gardez-vous toute rudesse

à leur égard. Un langage bienveillant est l'aimant qui attire les cœurs des hommes. C'est le pain de l'esprit, il revêt les mots de signification, il est la fontaine d'où coule la lumière de la sagesse et de l'intelligence...".

(Bahá'u'lláh, Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh, p.269)

103. "Le grand Être dit: Le ciel de la sagesse divine est éclairé par deux flambeaux, celui de la consultation et celui de la compassion. Consultez-vous ensemble sur tous les sujets puisque la consultation est une lampe de direction qui montre le chemin et est la dispensatrice de la compréhension."

(Bahá'u'lláh, cité dans "la Compilation sur la Consultation", p. 3)

104. "Dis: aucun être ne pourra atteindre son vrai rang que par son équité. Aucun pouvoir ne pourra exister que par l'unité. Aucun bonheur et aucun bien-être ne pourront être atteints que par la consultation."

(Bahá'u'lláh, cité dans "la Compilation sur la Consultation", p. 3)

105. "La consultation accorde une plus grande vigilance et transforme la conjecture en certitude. Elle est une brillante lumière qui, dans un monde obscur, nous ouvre la voie et nous conduit. Grâce à elle, il y aura toujours un degré de perfection et de maturité. La maturité du don de la compréhension est rendue manifeste à travers la consultation."

(Bahá'u'lláh, cité dans "la Compilation sur la Consultation", p. 3)

106. "Pour toutes choses, il est nécessaire de se consulter. Tu devrais beaucoup insister sur ce sujet, afin que la consultation soit observée par tous les amis. Le but de tout ce qui a été révélé par la plume du Plus-haut est que la consultation soit pleinement appliquée parmi les amis, puisqu'elle est et sera toujours une cause de vigilance et d'éveil, et aussi une source de bien et de satisfaction."

(Bahá'u'lláh, cité dans "la Compilation sur la Consultation", pp. 3-4)

107. "Avoir confiance en Dieu et rester impassible devant la louange ou de fausses accusations..."

('Abdu'l-Bahá, Tablets of 'Abdu'l-Bahá, Vol I, p. 158)

108. "Consultez-vous pour prendre une décision en toutes chose, qu'elles soient importantes ou ordinaires. Ne prenez aucune décision dans vos affaires personnelles sans une consultation préalable. Intéressez-vous les uns aux autres. Aidez-vous les uns les autres à avancer dans vos projets et vos plans. Donnez-vous de la peine les uns pour les autres. Ne laissez personne être malheureux dans tout le pays. Aidez-vous les uns les autres jusqu'à ce que vous deveniez un seul corps, tous sans exception."

('Abdu'l-Bahá, cité dans "la Compilation sur la Consultation", p. 9)

109. "Les conditions primordiales pour ceux qui se concertent, sont la pureté d'intention, le rayonnement de l'esprit, le détachement de tout ce qui n'est pas Dieu, l'attrait pour les senteurs divines, l'humilité en présence des bien-aimés de Dieu, la patience et l'endurance dans les difficultés, et la servitude à son seuil exalté. S'ils étaient gracieusement aidés dans l'acquisition de ces attributs, la victoire leur sera concédée du royaume

invisible de Bahá."

(‘Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de ‘Abdu'l-Bahá, p. 86)

110. "Les membres d'une assemblée spirituelle doivent se concerter de manière à éviter tout point de friction, de malaise ou de discorde. On obtient ce résultat lorsque chaque membre exprime son opinion et fait valoir son point de vue dans une totale liberté. Si quelqu'un devait faire objection il ne doit en aucun cas se sentir offensé, car la vraie voie ne peut être révélée avant que les questions n'aient été entièrement débattues. L'étincelle de vérité ne jaillit que de la confrontation de différences d'opinions divergentes."

(‘Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de ‘Abdu'l-Bahá, pp. 86-87)

111. "S'ils sont d'accord sur un sujet, même s'il est faux, c'est beaucoup mieux que d'être en désaccord sur un sujet tout à fait juste, car cette différence en désaccord sur un sujet tout à fait juste, car cette différence produirait l'effritement des fondations divines. Si l'une des parties a raison et que les autres ne sont pas d'accord, ce sera la cause de mille torts, mais s'ils s'accordent et que tous deux ont tort, l'unité régnant, la vérité sera révélée et ce qui est faux sera rectifié et deviendra juste."

(‘Abdu'l-Bahá, cité dans "Principes de l'administration bahá'íe", p. 56)

112. "Selon le commandement direct de Dieu, il nous est interdit de calomnier. Rappelez-vous par-dessus tout l'enseignement de Bahá'u'lláh concernant les commérages et les paroles inconvenantes sur les autres. Les histoires répétées sur le compte d'autrui sont rarement bénéfiques. Le silence est le plus sûr. Même dire du bien peut être nuisible si on le dit au mauvais moment ou à la mauvaise personne."

(‘Abdu'l-Bahá, ‘Abdu'l-Bahá in London, p. 131)

113. "Être silencieux sur les fautes des autres, prier pour eux, les aider par la bonté à se corriger.

"Regarder toujours le bien et jamais le mal. Si un homme a dix bonnes qualités et un défaut, considérer les qualités et oublier le défaut et si un homme a dix défauts et une qualité, retenir celle-ci et oublier les dix défauts.

"Ne jamais nous permettre de proférer une seule parole malveillante contre un autre, même s'il est notre ennemi."

(‘Abdu'l-Bahá, cité dans "Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle", p. 110)

114. "L'homme doit consulter sur tous les sujets, qu'ils soient primordiaux ou secondaires, afin de prendre connaissance de ce qui est bien. La consultation lui donne un aperçu des choses et lui permet d'étudier à fond les questions qui lui sont inconnues. La lumière de vérité rayonne du visage de ceux qui s'engagent dans la consultation. Une telle consultation permet aux eaux vives de couler dans le pré de la réalité de l'homme, aux rayons l'ancienne gloire de l'éclairer, et permet que l'arbre de son être soit orné de fruits merveilleux. Néanmoins, les membres qui se consultent devraient agir entre eux avec beaucoup d'amour, d'harmonie et de sincérité. Le principe de la

consultation est l'un des éléments les plus fondamentaux de l'édifice divin. Chaque membre de la société devrait même consulter pour les affaires ordinaires."

(Abdu'l-Bahá, cité dans "la Compilation sur la Consultation", pp. 7-8)

115. "Bahá'u'lláh a également souligné l'importance de la consultation. Nous ne devrions pas penser que méthode précieuse pour aboutir à des solutions est limitée aux institutions administratives de la foi. La consultation familiale basée sur une discussion franche, complète et animée de la conscience du besoin de modération d'équilibre, peut être la panacée pour les scènes de ménage."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 1 août 1978 à un croyant)

C. Epreuves et difficultés

116. "O fils de l'homme,

"Une calamité venant de moi est ma providence; en apparence, c'est feu et vengeance, mais en réalité c'est lumière et miséricorde. Empresse-toi d'aller vers elle pour pouvoir devenir une lumière éternelle et un esprit immortel. Ceci est mon commandement, sache l'observer."

(Bahá'u'lláh, "Les Paroles cachées", p. 14)

117. "O ami étranger,

"La flamme de ton cœur est allumée par la main de mon pouvoir, ne l'éteins pas aux vents contraires de l'égoïsme et de la passion. Te souvenir de moi, c'est guérir de tous tes maux, ne l'oublie pas. Fais de mon amour ton trésor et chéris-le autant que tes propres yeux et que ta vie même."

(Bahá'u'lláh, "Les Paroles cachées", p. 33)

118. "En vérité, la chose la plus nécessaire est le contentement en toutes circonstances; il préserve des conditions morbides et de la lassitude. Ne cédez pas à la tristesse ni au chagrin: ils causent les plus grandes misères. La jalouse consume le corps et la colère brûle le foie: évitez-les comme vous éviteriez un lion."

(Bahá'u'lláh, cité dans "Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle", p. 139)

119. "Si quelque différend s'élève entre vous, songez que Je suis toujours au milieu de vous! À cause de Mon Nom et en témoignage de votre amour de Ma Cause manifeste et resplendissante, fermez les yeux sur vos fautes et vos défauts réciproques. Il nous serait doux de voir qu'en tout temps, dans le paradis de Mon bon plaisir, la concorde et le bon vouloir président à vos relations et que de tous vos actes se dégage le parfum de l'amitié et de l'unité, de la tendre bonté et de la parfaite fraternité."

(Bahá'u'lláh, "Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh", p. 293)

120. "O toi qui es ferme dans l'Alliance! J'ai bien reçu ta lettre du 2 mai 1919. Loue Dieu de t'avoir permis, au milieu des épreuves, de rester ferme et constant et de t'accrocher au royaume d'Abhá. Aucune affliction ne t'ébranle, aucune calamité ne te trouble. C'est seulement lorsque l'homme est éprouvé

que l'or pur se sépare nettement des scories. Les tourments sont le feu des épreuves; l'or pur y brille d'un resplendissant éclat, les impuretés s'y consomment et s'y noircissent. Tu es aujourd'hui, grâce à Dieu, ferme et constant au milieu des épreuves et tu demeures inébranlable."

('Abdu'l-Bahá, "Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá", p. 119)

121. "Fie-toi à Dieu. Aie confiance en Lui. Prononce sa louange et appelle-Le continuellement en ton esprit. En vérité, Il transforme les soucis en tranquillité, le chagrin en consolation et l'effort en repos. En vérité, Il exerce son empire sur toutes choses."

('Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 177)

122. "Si ta vie quotidienne devient difficile, bientôt (Dieu) ton Seigneur t'accordera ce qui te satisfera. Sois patients dans les moments d'affliction et d'épreuves, supporte chaque difficulté et épreuve avec un cœur ouvert, un esprit élevé et une langue éloquente en souvenir du Miséricordieux. En vérité, ceci est la vie pleine de satisfaction, l'existence dans la spiritualité, le repos du ciel, la bénédiction divine et la table céleste. Bientôt, ton Seigneur atténuera les conditions pénibles même dans ce monde."

('Abdu'l-Bahá, "Tablets of 'Abdu'l-Bahá", Vol. I, p. 98)

123. "Quant à ton mari respecté, il t'incombe de le traiter avec grande bienveillance, de considérer ses désirs et de te montrer à tout moment conciliante envers lui, qu'il comprenne qu'en te dirigeant vers le royaume de Dieu, tu n'as fait que développer ta tendresse envers lui et ton amour pour Dieu, ainsi que ton souci de satisfaire ses désirs en toutes circonstances."

('Abdu'l-Bahá, "Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá", p. 121)

124. "Ta femme ne s'accorde pas avec toi mais - Dieu soit loué! - La Beauté Bénie est satisfaite de toi et t'accorde un maximum de générosités et de bénédictions. Efforce-toi cependant d'être patient envers ta femme; peut-être sera-t-elle transformée et son cœur sera-t-il illuminé."

('Abdu'l-Bahá, Selections from the Writings of 'Abdu'l-Bahá, p. 12)

125. "Néanmoins, nous ne devons pas oublier qu'une caractéristique essentielle de ce monde est constituée par les rigueurs et les tribulations et c'est en les surmontant que nous acquérons notre développement moral et spirituel. Comme dit le Maître, la peine est comme les sillons, plus ils sont profonds, plus le résultat obtenu abondant."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 5 novembre 1931 et adressée à un croyant)

126. "Nous devons toujours être prévoyants et d'accomplir dans le futur ce que nous n'avons pu faire dans le passé. Si les échecs, les épreuves et les tribulations sont utilisés correctement, ils peuvent devenir un moyen de purification de notre esprit, d'affermissement de notre caractère et nous permettre de nous élever à de plus hauts niveaux de service."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 4 décembre 1941 et adressée à un croyant)

127. "Nous devons non seulement être patients avec les autres--infiniment patients--mais aussi envers nous-mêmes, nous rappelant que même les Prophètes de Dieu connaissaient parfois la lassitude et pleuraient de désespoir!"

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 5 avril 1956 et adressée à un croyant)

128. "Il pense que vous devriez, par tous les moyens, faire tout votre effort pour conserver l'unité de votre mariage, particulièrement pour le salut de vos enfants qui, comme tous les enfants divorcés ; ne peuvent que souffrir de "fidélités" en conflit car ils sont privés de bénédictions d'une mère dans un foyer unique que chercheraient leurs intérêts et les aimeraient conjointement.

"Maintenant que vous réalisez que votre mari est malade, vous devriez pouvoir accepter les difficultés que vous avez vécues avec lui émotionnellement, et ne pas adopter une attitude rancunière, autant que vous puissiez souffrir.

"Nous savons que Bahá'u'lláh a très fortement désapprouvé le divorce; et c'est vraiment le devoir des bahá'ís de réaliser un effort presque surhumain pour ne pas permettre qu'un mariage soit dissout."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 6 mars 1953 et adressée à un croyant)

129. "L'apparition d'une telle divergence d'opinion et de conviction entre le mari et son épouse est très regrettable car elle déprécie ce lien spirituel qui est la forteresse de l'unité familiale, particulièrement lors des difficultés. Cependant, la façon d'y remédier n'est pas de s'aliéner l'autre conjoint. En vérité, un des buts de la cause est de rendre le lien familial plus étroit. C'est pour cette raison que dans tous les cas semblables, le Maître avait l'habitude de conseiller l'obéissance aux désirs de l'autre et la prière. Priez pour que votre mari puisse graduellement voir la lumière et agissez en même temps de manière à l'attirer, plutôt que de lui porter préjudice. Vous aurez la possibilité de servir librement dès qu'aura été garanti le retour à l'harmonie."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 15 juillet 1928 et adressée à un croyant)

130. "Maintenant que vous avez trouvé en vous-même ce que vous cherchiez et que vous ajoutez cette joie dans votre vie au service de notre foi glorieuse, il pense que vous devriez plus que jamais montrer plus de gentillesse et de considération envers votre mari et faire tout ce qui est en votre pouvoir pour qu'il ressente que cela ne vous a pas séparée de lui, mais a seulement accru votre amour pour lui et votre désir d'être une épouse. Qu'il puisse en fin de compte devenir bahá'í ou pas, le temps seul pourra le dire; mais il n'existe aucun doute quant à votre devoir de lui faire apprécier le fait que votre nouvelle affiliation n'entrave en aucune manière sa vie familiale ou son mariage mais au contraire les a tous deux renforcés.

"Il est très difficile pour quelqu'un qui a découvert ce qu'il sait être la vérité, de côtoyer et de regarder un parent proche et cher qui y est

complètement aveugle. Il est tentant d'essayer de les "secouer et de leur faire voir la lumière", mais souvent cela conduit au désastre. Le silence l'amour et la patience gagneront les plus grandes victoires dans de tels cas. Cependant, votre mari, n'a pas le droit de vous demander de ne plus être bahá'íe. C'est aller trop loin. Personne ne peut empiéter sur le lien sacré que tout être humain a le droit d'avoir avec son créateur."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 20 avril 1957 et adressée à un croyant)

131. "Le Gardien... a pris connaissance avec grand intérêt de vos problèmes et difficultés familiales. Il désire vous assurer qu'il priera avec ferveur pour vous et ceux que vous chérissez, afin que vous puissiez être guidée et assistée par le concours céleste pour régler vos différends et rebâtir une complète harmonie et camaraderie au sein de votre foyer. Mais, tout en vous recommandant de faire les sacrifices nécessaires pour établir l'unité dans votre famille, il désire que vous ne soyez pas découragée si vos portent pas de fruits immédiats. Vous devez vous acquitter de votre tâche avec une foi absolue afin de remplir de la sorte votre devoir de bahá'íe. Le reste est assurément dans les mains de Dieu.

"En ce qui concerne l'attitude de votre mari envers la foi aussi hostile soit-il, vous devez toujours espérer pouvoir, graduellement, réussir à gagner sa sympathie envers la foi, par des manières conciliantes et amicales, et par des efforts de patience, de tact et de sagesse. Vous ne devez, en aucune circonstance, essayer de lui dicter vos convictions religieuses, ni les lui imposer de force. De même, ne devez-vous jamais permettre que son opposition à la cause mette un sérieux frein à vos activités... Vous devez agir avec tact et patience, en restant confiante que vos efforts sont guidés et renforcés par Bahá'u'lláh."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 23 juillet 1937)

132. "Il fut vraiment désolé de voir que vous aviez des dans votre foyer à la cause de la foi bahá'íe. Il estime que vous devriez faire tout ce qui est en votre pouvoir pour favoriser l'amour et l'harmonie entre votre mari et vous-même pour votre salut à tous deux et celui de vos enfants. Vous devriez cependant lui signaler que chaque homme est libre de chercher Dieu pour lui-même et que, bien que vous ne cherchiez jamais à l'influencer ou même à discuter de la foi s'il ne le désire pas, il devrait vous laisser libre de fréquenter les réunions. Le Gardien espère qu'avec de la patience, du tact et la prière, vous triompherez peu à peu de ses préjugés."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 16 mars 1946 et adressée à un croyant)

133. "Le Gardien désire particulièrement que je vous prie de rester patiente et confiante, et par-dessus tout de montrer à votre mari le plus grand amour et une extrême gentillesse en réponse à toute l'opposition et à la haine que vous recevez de sa part. Une attitude conciliante et amicale dans de tels cas est non seulement le devoir de chaque bahá'í, mais est aussi le moyen le plus efficace de gagner pour la cause l'admiration et la sympathie de ceux qui

en était précédemment adversaires et ennemis. L'amour est, en vérité, l'élixir le plus puissant pour la transformation des gens les plus vils et les plus misérables en âmes célestes. Que votre exemple contribue à confirmer la vérité de ce merveilleux enseignement de la foi."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 6 décembre 19358 et adressée à un croyant)

134. "Cependant ; et vous le savez sans aucun doute, Bahá'u'lláh a établi que le but du mariage est de promouvoir l'unité. Vous devriez garder ceci en mémoire quand vous discutez avec des parents non-bahá'ís; on ne peut s'attendre à ce qu'ils ressentent de la même façon que nous les questions d'amitié raciale, et nous ne devons pas leur imposer nos opinions mais avec sagesse et amour chercher à les éduquer."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part datée du 30 août 1957 et adressée à un croyant)

135. "Il n'y a aucune limite à vos dons pour le temple. Plus nous donnons mieux c'est! Pour la cause et pour nous-mêmes. Mais votre situation est particulière puisque votre mari n'est pas un croyant. Si vous réussissez à le convaincre de l'importance de vos donations à la cause, c'est vraiment très bien. Mais ne soyez jamais en opposition avec lui en cette matière et ne permettez à rien de troubler la paix et l'unité de votre vie familiale."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre écrite de sa part le 21 septembre 1933 et adressée à un croyant)

136. "Quant à votre autre question concernant les relations tendues entre votre belle-mère et vous-même et les moyens d'apaiser cette situation, nous estimons que persévérer dans vols efforts pour établir l'unité familiale, avec l'aide et la consultation de votre mari. Selon votre description de l'attitude inamicale à votre égard de votre belle-mère, il est clair que vous n'aurez pas la tâche facile. Cependant, l'essentiel est, en tant que bahá'í, d'être conscient de l'exhortation de 'Abdu'l-Bahá de se concentrer sur les bonnes qualités des individus et de considérer que cette voie d'approche vis-à-vis de votre belle-mère peut renforcer votre résolution d'aboutir à l'unité. De plus, la prière persévérante vous donnera la force de continuer vos efforts."

(Maison universelle de Justice, extrait d'une lettre du 6 septembre 1980 et adressée à une croyante)

137. "La Maison Universelle de Justice fait remarquer qu'apprendre à ne pas s'occuper des défauts des autres semble être pour les gens une des leçons les plus difficiles à maîtriser et que l'échec en cette manière est une cause fertile en disputes parmi les bahá'ís; il en est d'ailleurs ainsi entre les hommes et les femmes en général. Dans "Star of the West" vol. 8 n° 10, p. 138, il est mentionné que lors d'une entrevue privée à Paris en 1913, 'Abdu'l-Bahá donna la réponse suivante à une question.

On lui demanda: "Comment puis-je éviter de voir défauts des autres--alors que j'ai conscience de leurs erreurs?" Et il répondit: "Je vais vous le dire.

Toutes les fois que vous reconnaissez les défauts d'une autre personne, pensez à vous-même et demandez-vous: Quelles sont mes imperfections? et essayez de les supprimer. Faites ceci chaque fois que vous êtes mis à l'épreuve par les paroles ou les actions des autres. Ainsi vous progresserez et deviendrez plus parfait. Vous vous vaincrez vous-même et vous n'aurez même plus le temps de penser aux défauts des autres..."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 5 avril 1981 écrite de sa part et adressée à un croyant)

138. "Considérant les problèmes dont vous et votre femme faites l'expérience, la Maison de Justice fait remarquer que l'unité de votre famille devrait avoir priorité sur tout autre considération... Par exemple, le service pour la cause ne devrait pas entraîner de négligence envers la famille. Il est important que vous programmiez votre temps de telle façon que votre vie familiale soit harmonieuse et que votre vie ménagère reçoive l'attention est nécessaire."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 1 août adressée à une croyante)

D. Egalité de l'homme et de la femme

139. "O enfants des hommes, "Ne savez-vous donc pas pourquoi Nous vous avons créés tous de la même poussière? C'est pour que nul ne s'élève au-dessus des autres. Méditez sans cesse de la manière dont vous fûtes créés. Puisque Nous vous avons tous faits d'une même substance, il convient que vous soyez comme une seule âme, allant d'un même pas, mangeant d'une même bouche et habitant la même terre afin que, du tréfonds de vous-mêmes, par vos actes et par vos œuvres, les signes de l'unité et l'essence du détachement puissent se manifester. C'est le conseil que je vous donne, ô assemblée de lumière. Suivez-le afin de récolter le fruit de sainteté sur l'arbre de gloire merveilleuse."

(Bahá'u'lláh, les Paroles cachées, p. 19)

140. "Comme l'oiseau, l'humanité possède deux ailes, l'une mâle, l'autre femelle. Si les deux ailes ne sont pas également fortes et mues par une force commune, l'oiseau ne peut s'envoler vers le ciel. Selon l'esprit de l'âge présent, les femmes doivent progresser et remplir leur mission dans tous les domaines de la vie, devenant ainsi les égales des hommes. Elles doivent être au même niveau qu'eux et jouir des mêmes droits. Ceci est ma plus profonde prière et c'est l'un des principes fondamentaux de Bahá'u'lláh."

('Abdu'l-Bahá, cité dans "Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle", p. 188)

141. "La justice divine exige que les droits des deux sexes soient également respectés puisque, au regard de Dieu, aucun des deux n'est supérieur à l'autre. La dignité devant Dieu ne dépend pas du sexe mais de la pureté de la luminosité du cœur. Les vertus humaines appartiennent également à tous."

('Abdu'l-Bahá, Les Causeries de 'Abdu'l-Bahá à Paris, p. 199)

142. "Les femmes ont des droits égaux à ceux des hommes sur la terre. En matière religieuse comme dans la société, elles constituent un élément

très important. Aussi longtemps que les femmes seront empêchées d'atteindre leurs plus hautes possibilités, les hommes seront incapables de réaliser la grandeur qui pourrait être la leur."

('Abdu'l-Bahá, Les Causeries de 'Abdu'l-Bahá à Paris, p. 162)

143. "Dans le monde humain nous trouvons grande différence: le sexe féminin y est considéré comme inférieur. On ne lui accorde ni droits ni privilèges égaux à ceux de l'autre sexe. Cette condition n'est pas due à la nature mais à l'éducation. Dans la Création divine, cette distinction n'existe pas et, au regard de Dieu, l'un sexes n'est pas supérieur à l'autre. Pourquoi donc l'un d'eux devrait affirmer l'infériorité de l'autre, lui refusant de justes droits et des privilèges, comme si Dieu avait marqué de son autorité une telle ligne de conduite?"

" Si les femmes bénéficiaient de la même éducation que les hommes, le résultat démontrerait leur égalité de capacité pour les études."

('Abdu'l-Bahá, Causeries de 'Abdu'l-Bahá à Paris, pp. 198-199-Cet extrait n'a pas été repris dans l'édition française, car ces paroles furent prononcées à Londres et non à Paris)

144. "Sa Sainteté Bahá'u'lláh a beaucoup renforcé la cause des femmes; les droits et les privilèges des femmes sont un des plus grands principes de 'Abdu'l-Bahá. Soyez-en assurés car bientôt le jour viendra où les hommes diront des femmes: "Vous êtes bénies! Vous êtes bénies! En vérité vous méritez que votre tête soit ornée de la couronne de gloire perpétuelle, car en sciences et en arts, en vertus et en perfections, vous deviendrez égales à l'homme; quant à la tendresse du cœur et à l'abondance de grâce et de sympathie vous lui êtes supérieures."

('Abdu'l-Bahá, Paris Talks, pp. 183-4, Cette page n'est pas publiée dans l'édition française, car les propos furent tenus à Londres et non à Paris)

145. "Dans la Révélation de Bahá'u'lláh, les femmes sont égales aux hommes. Dans aucun mouvement elles ne seront négligées. Elles auront les mêmes droits que les hommes. Elles entreront dans toutes les branches administratives. Elles parviendront à un niveau si élevé dans tous les domaines qu'elles seront considérées occupant la plus haute position du monde humain et prendront part à toutes les affaires. Soyez-en assurés. Ne regardez pas les conditions actuelles; dans un futur très proche, le monde des femmes deviendra tout resplendissant et tout glorieux, CAR SA SAINTETE BAHÁ'U'LLÁH L'A DESIRE AINSI. Au temps des élections le droit de vote est le droit inaliénable des femmes et l'entrée des femmes dans toutes les branches humaines est une question irréfutable et incontestable. Aucune âme ne peut le retarder ni l'empêcher."

('Abdu'l-Bahá, Paris Talks, pp. 182-3--Cette page n'est publiée dans l'édition française, puisque ces propos furent également tenus à Londres et non à Paris)

146. "La femme doit donc s'efforcer d'atteindre plus haute perfection, pour être l'égale de l'homme à tous égards, et faire des progrès pour rattraper son retard, afin que l'homme soit contraint de reconnaître ses aptitudes

égales aux siennes."

(Abdu'l-Bahá, Causeries à Paris, p. 199)

147. "L'absence de progrès et de compétence chez la femme sont dus au fait qu'elle n'a pas bénéficié de la même égalité de chances que l'homme pour s'éduquer et apprendre. Si on lui avait permis cette égalité, il n'y a aucun doute qu'elle serait équivalente à l'homme en aptitudes et en capacités. Le bonheur de l'humanité sera réalisé quand les femmes et les hommes s'accorderont et avanceront d'une manière égale, car chacun est le complément et l'assistant de l'autre."

(Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, p. 182)

E. L'éducation des enfants

148. "C'est le devoir impérieux des parents d'apprendre à leurs enfants à être fermes dans la foi, la raison en est qu'un enfant qui s'éloigne de la religion de Dieu n'agira pas de façon à gagner le bon plaisir de ses parents et de son Seigneur. Car tout acte naît de la lumière de la religion. Sans ce don suprême l'enfant ne se détournera d'aucun mal ni ne se rapprochera d'aucun bien."

(Bahá'u'lláh, cité dans la "Compilation sur l'éducation bahá'íe", p. 5)

149. "La crainte de Dieu a toujours été le facteur primordial dans l'éducation de ses créatures. Heureux ceux qui y parvenus."

(Bahá'u'lláh, Epistle to the Son of the Wolf, p. 27)

150. "Il a été ordonné à chaque père d'instruire son fils et sa fille dans l'art de la lecture et de l'écriture et en tout ce qui est prescrit dans la sainte Tablette. S'il omet de faire ce qui lui est commandé et s'il est riche, les mandataires devront alors prélever sur sa fortune l'argent nécessaire à cette instruction; s'il n'est pas riche, la question revient à la Maison de Justice. En vérité, Nous en avons fait un abri pour les pauvres et les indigents. Celui qui élève son fils ou le fils d'un autre, c'est comme s'il avait élevé l'un de mes fils; que sur lui reposent ma gloire, mon affectueuse bonté et ma miséricorde qui ont entouré le monde."

(Bahá'u'lláh, cité dans "Synopsis et Codification du Kitáb-i-Aqdas", p. 16)

151. "Les enfants doivent absolument s'efforcer d'apprendre l'art d'écrire et de lire. Pour certains, savoir écrire afin de parer aux besoins urgents suffira; ensuite il vaut mieux et il est plus profitable qu'ils consacrent leurs temps à étudier les branches de connaissances qui utiles.

"La Plume suprême a initialement prescrit ceci, car dans chaque art et métier, Dieu aime la plus grande perfection."

(Bahá'u'lláh, cité dans la "Compilation sur l'éducation bahá'íe", p. 6)

152. "La mère est le premier professeur de l'enfant. Car au début de leur vie les enfants sont malléables et tendres comme un jeune rameau et peuvent être formés de la manière qu'on désire. Si on élève l'enfant à être droit, il grandira droit en parfaite harmonie. Il est clair que la mère est le premier professeur et que c'est elle établit le caractère et la conduite de

l'enfant."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la "Compilation sur l'éducation bahá'íe", p. 41)

153. "O vous, mères aimantes, sachez qu'aux yeux de Dieu, le meilleur moyen de L'adorer est d'éduquer les enfants et de les former à acquérir toutes les perfections de l'humanité; aucune action ne saurait être plus noble que celle-là."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 138)

154. "Le père doit toujours s'efforcer d'éduquer son fils et de lui faire connaître les enseignements divins. Il doit le conseiller et l'encourager en tout temps, lui enseigner une conduite et un caractère dignes d'éloges, lui permettre de recevoir une instruction scolaire et l'enseignement d'arts et de sciences jugés utiles et nécessaires. En bref, qu'il instille en son esprit les vertus et perfections du monde de l'humanité. Et par-dessus tout, il doit continuellement lui rappeler le souvenir de Dieu afin que les battements de ses artères et de ses veines se fassent au rythme des pulsations de l'amour de Dieu.

D'un autre côté, le fils doit faire preuve de la plus grande obéissance envers son père et doit se comporter comme un serviteur humble et modeste.

Il doit jour et nuit rechercher diligemment le confort et le bien être de son père affectueux et assurer son bon plaisir. Il doit renoncer à son repos et à son plaisir et s'efforcer constamment d'apporter la joie au cœur de sa mère et de son père, afin d'atteindre, de cette manière, le bon plaisir du Tout-Puissant et être gracieusement aidé par les hôtes de l'Inaperçu."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la Compilation "la vie familiale", janvier 1982 de la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

155. "O servantes du Seigneur! La réunion spirituelle que vous avez instaurée dans cette cité éclairée est très judicieuse. Vous avez fait de grands progrès; vous avez surpassé les autres, vous vous êtes levées pour servir le Seuil sacré et avez obtenu les dons célestes. Maintenant de tout votre zèle spirituel, vous devez vous réunir dans cette assemblée éclairée et réciter les Ecrits sacrés et vous efforcer de vous souvenir du Seigneur. Exposez Ses arguments et Ses preuves.

Travaillez pour guider les femmes dans ce pays, enseignez les jeunes filles et les enfants pour que les mères puissent éduquer leurs petits pour qu'ils aient un bon caractère et de bonnes mœurs. Guidez-les vers toutes les vertus de l'humanité. Empêchez le développement de toute conduite qui serait blâmable et amenez-les davantage dans le sein de l'éducation bahá'íe. Ainsi ces tendres nouveau-nés seront nourris au sein de la connaissance de Dieu et de Son amour; et ils grandiront et se développeront et on leur enseignera la droiture et la dignité de l'homme, la fermeté et la volonté de faire des efforts et de souffrir avec patience. Ainsi ils apprendront la persévérance en toutes choses, la volonté de progresser, la grandeur d'âme et les nobles déterminations, la chasteté et la pureté de vie. Ainsi, ils seront capables

de mener à bien tout ce qu'ils entreprendront.

"Que les mères considèrent tout ce qui concerne l'éducation des enfants comme de la première importance. Qu'elles fassent tous les efforts à cet égard, car, quand la branche est verte et tendre, elle grandira dans la direction où vous la conduirez. Pour cette raison, il incombe aux mères d'élever leurs petits comme un jardinier soigne ses plantes. Laissez-les s'efforcer jour et nuit d'affirmer, dans leurs enfants, foi et certitude, crainte de Dieu, amour du Bien-Aimé des mondes et toutes les autres qualités et attributs. Chaque fois qu'une mère voit que son enfant a bien fait, qu'elle le loue et l'approuve et réjouisse son cœur et si le moindre trait indésirable se manifestait, qu'elle conseille l'enfant, le punisse et emploie des moyens basés sur la raison, même un léger châtement verbal si cela s'avère nécessaire. Il n'est pas permis de frapper un enfant ou de le vilipender, car le caractère de l'enfant sera totalement perverti s'il est sujet à des coups ou des insultes."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 123 et "Compilation sur l'éducation bahá'íe", pp. 41-42)

156. "O servantes de la Beauté d'Abhá!

" Votre lettre est arrivée et sa lecture a apporté une grande joie. Loué soit Dieu, les croyantes ont organisé des réunions où elles apprendront à enseigner la Foi, répandront les doux arômes des Enseignements et feront des plans pour l'instruction des enfants.

Cette rencontre doit être totalement spirituelle; c'est-à-dire que les discussions doivent être limitées à exposer les preuves claires et concluantes prouvant que le Soleil de Vérité s'est vraiment levé. De plus, les femmes qui sont en fonction, devraient se préoccuper de trouver moyens pour former les enfants. Elles devraient aussi se préoccuper de leur enseigner les diverses branches de la connaissance, la bonne conduite, la façon correcte de vivre, l'acquisition d'un bon caractère, la chasteté et la constance, la persévérance, la force, la détermination, la fermeté d'intention; elles devraient les préparer à la gestion du ménage, à l'éducation des enfants et à tout ce qui s'adresse spécialement aux besoins des filles afin que ces filles élevées dans la forteresse des perfections et sous la protection d'un bon caractère, élevant, quand elles-mêmes deviendront mères, leurs enfants dès les premières années, de façon qu'ils aient un bon caractère et se conduisent bien.

Laissez-les également apprendre tout ce qui entretiendra la santé du corps et sa solidité physique et comment protéger leurs enfants des maladies.

Quant tout est organisé ainsi, chaque enfant deviendra une plante incomparable dans les jardins du paradis d'Abhá."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. 122-123 et Compilation sur l'éducation bahá'íe, pp. 40-41)

157. "Vous devez considérer la question de la bonté du caractère comme étant de première importance. Il incombe à chaque père et mère de

conseiller leurs enfants pendant une longue période, et de les guider vers les qualités qui confèrent l'honneur éternel.

"Encouragez-les, dès leur plus jeune âge, à prononcer des paroles de haute qualité afin que, dans leurs moments de loisir, ils se mettent à converser en termes pertinents et efficaces, s'exprimant avec clarté et éloquence."

('Abdu'l-Bahá, Sélection des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 133)

158. "Formez vos enfants, dès le plus jeune âge, à se montrer tendres et aimants envers les animaux. Si un animal tombe malade, que les enfants s'efforcent de le guérir; s'il a faim, qu'ils lui donnent à manger; s'il a soif, qu'ils le désaltèrent et, s'il est épuisé, qu'ils veillent à lui procurer du repos.

"La plupart des êtres humains sont des pécheurs, alors que les bêtes sont innocentes. Celles qui sont pures de tout péché devraient, certes, bénéficier d'une bonté et d'un amour extrêmes; toutes à l'exception des animaux nuisibles, tels que les loups assoiffés de sang, les serpents vénéreux et autres créatures pernicieuses, car leur montrer de la bonté serait un acte injuste à l'égard des êtres humains et des autres animaux."

('Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. 158-159)

159. "L'art de la musique est divin et produit un grand effet. C'est la nourriture de l'âme et de l'esprit. Par la puissance et le charme de la musique, l'esprit de l'homme s'élève. Elle règne sur eux et à des conséquences sur l'âme des enfants car leurs cœurs sont purs et les mélodies ont une grande influence sur eux. Les talents latents dont ces enfants sont dotés trouveront leur expression par l'intermédiaire de la musique. Pour cette raison, vous devez contribuer à en faire des connaisseurs; enseignez leur à chanter d'une manière excellente et distinguée. Il appartient à chaque enfant de chanter d'une manière suave et vigoureuse. Il appartient à chaque enfant de connaître quelque chose de la musique car sans connaissance de cet art, les mélodies des instruments et de la voix ne peuvent être proprement appréciées."

('Abdu'l-Bahá, - cité dans la "Compilation sur l'éducation bahá'íe", p. 63)

160. "Je vous donne mon conseil: formez ces enfants selon les exhortations divines. Dès leur enfance, inspirez-leur l'amour de Dieu pour que dans leurs vies ils puissent manifester la crainte de Dieu et avoir confiance en ses dons. Enseignez-leur à se libérer des imperfections humaines et à acquérir les perfections divines latentes dans le cœur de tout homme. La vie de l'homme est utile s'il atteint les perfections humaines. S'il devient le centre des imperfections du monde des hommes, la mort vaut mieux que la vie et la non-existence mieux que l'existence. À cette fin, faites un effort pour que ces enfants soient convenablement formés et éduqués et que chacun d'eux puisse atteindre la perfection dans le monde des hommes. Appréciez la valeur de ces enfants car ce sont tous mes enfants."

('Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, pp. 53-54)

161. "Un enfant ne doit pas être accablé ou blâmé parce qu'il n'est pas

encore formé, il doit être élevé patiemment."

(Abdu'l-Bahá, *The Promulgation of Universal Peace*, pp. 175-6)

162. "Concernant l'affirmation attribuée à 'Abdu'l-Bahá et que vous avez citée dans votre lettre au sujet d'un "enfant problème", ces affirmations du Maître, bien que vraies en substance, ne devraient jamais être interprétées littéralement. Il n'est pas possible que 'Abdu'l-Bahá ait voulu dire qu'un enfant devrait être entièrement abandonné à lui-même. En fait, l'éducation bahá'íe, comme tout autre système éducatif, est basé sur l'hypothèse qu'il y a certaines déficiences naturelles chez chaque enfant, quels que soient ses dons; déficiences auxquelles ses éducateurs, que ce soit ses parents, ses instituteurs, ses guides spirituels ou ses précepteurs, devraient s'efforcer de porter remède.

Une certaine sorte de discipline, soit physique, soit morale ou intellectuelle, est en effet indispensable, et aucune formation ne peut être appelée complète et fructueuse si elle néglige cet élément. L'enfant à sa naissance est loin d'être parfait. Il n'est pas seulement faible mais est réellement imparfait et est même naturellement attiré vers le mal. Il devrait être formé, ses penchants naturels mis en harmonie, ajustés et contrôlés, et si nécessaire supprimés ou régularisés afin d'assurer un développement sain, physique et moral. Les parents bahá'ís ne peuvent pas simplement adopter une attitude de non-résistance envers leurs enfants."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 9 juillet 1939 écrite de sa part et adressée à un croyant--citée dans la compilation *Education bahá'íe*, pp. 54-55)

163. "En ce qui concerne vos plans, le Gardien est tout à fait d'accord avec vous sur ce point que, quel que soit les besoins urgents et vitaux du travail d'enseignement, vous ne devez en aucun cas négliger l'éducation de vos enfants, car vous avez envers eux une obligation qui n'est pas moins sacrée que celle que vous avez envers la Cause. Quel que soit le plan ou l'arrangement fixé, vous pourriez combiner vos deux tâches envers votre famille et la Cause, ainsi vous pourriez reprendre un travail actif comme pionnier enseignant et aussi prendre soin de vos enfants pour ne pas compromettre leur avenir dans la Cause; ceci recevrait la pleine approbation du Gardien."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 16 novembre 1939 écrite de sa part et adressée à un croyant)

164. "La question de la formation et de l'instruction des enfants dans le cas où l'un des parents n'est pas bahá'í relèvent uniquement des parents eux-mêmes; ils devraient en décider suivant la voie qu'ils estiment être la meilleure et la plus propice au maintien de l'unité de leur famille et du bien-être futur de leurs enfants. Cependant une fois que l'enfant atteint sa maturité, il conviendrait de lui donner pleine liberté de choisir sa religion, indépendamment des vœux et des désirs de ses parents."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 14 décembre 1940 écrite de sa part et adressée à un croyant--cité dans la compilation "*La vie familiale*" p. 21)

165. "Que le premier instructeur de l'enfant soit la mère ne devrait pas être étonnant. Cette disposition de la nature ne minimise en aucun cas le rôle du père dans la famille bahá'íe. À nouveau, égalité de droit n'est pas synonyme d'identité de fonction."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 23 juin 1974 adressée à un croyant)

F. Les rapports à l'intérieur de la famille

166. "Les parents doivent faire tout leur effort pour élever leur progéniture dans un esprit religieux, car si les enfants sont privés de cette grande faveur ils n'obéiront pas à leurs parents, ce qui, dans un certain sens, signifie qu'ils n'obéiront pas à Dieu. En effet, de tels enfants n'auront de considération pour personne et feront exactement ce qui leur plaît."

(Bahá'u'lláh, cité dans la compilation "Education bahá'íe", p. 3)

167. "Nous avons provoqué ton retour à la maison en signe de miséricorde envers ta mère étant donné que nous l'avons trouvée accablée par le chagrin. Nous t'avons enjoint dans le Livre "de n'adorer quiconque sauf Dieu et de montrer de la gentillesse envers tes parents". Ainsi a parlé le seul vrai Dieu et le décret fut mis à exécution par le Tout-Puissant, l'Infiniment Sage. C'est pourquoi nous avons provoqué ton retour vers elle et vers ta sœur afin que les yeux de ta mère puissent être consolés et qu'elle soit du nombre des reconnaissants.

"Dis: O mon peuple! Honorez vos parents et rendez-leur hommage. Vous en recevrez les bénédictions des nuages de la bonté de votre Seigneur, l'Exalté, le Grand.

"En apprenant sa tristesse, nous t'avons dirigé vers elle, en témoignage de notre miséricorde envers toi et en avertissement pour les autres.

"Prenez garde de commettre ce qui pourrait attrister les cœurs de vos pères et mères. Suivez le chemin de la Vérité qui, en effet, est un chemin droit. Vous donnerait-on le choix entre la possibilité de me rendre service ou de les servir, choisissez de les servir et faites en sorte qu'un tel service soit un sentier qui vous conduira vers moi. Voilà quels sont mon exhortation et mon commandement."

(Bahá'u'lláh, cité dans la compilation "La vie familiale" de janvier 1982, préparée par la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

168. "Les fruits de l'arbre de vie sont la fidélité, la loyauté, la sincérité et la pureté. Après avoir reconnu l'unité du Seigneur--exalté soit-il,--le plus important de tous les devoirs est de témoigner aux droits des parents les égards qui leur sont dûs. Ce sujet a été mentionné dans tous les livres de Dieu."

(Bahá'u'lláh, cité dans la compilation "La vie familiale", janvier 1982, préparée par la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

169. "Ces paroles bénies furent prononcées par la Langue de Grandeur au Pays

du Mystère (Andrinople), exaltées et glorifiées soient-elles:

"Un des caractères distinctifs de cette dispensation grandiose est que les parents de ceux qui ont reconnu et embrassé la vérité de cette révélation, de ceux qui, à la gloire de son nom--le Seigneur Souverain--ont bu à longs traits le vin choisi, cacheté; au calice de l'amour du seul vrai Dieu, seront à leur mort, même s'ils sont incroyants en apparence, gracieusement investis du pardon divin et seront englobés dans l'océan de sa miséricorde.

"Cependant, cette bonté ne sera accordée qu'à ces âmes qui n'auront infligé aucun tort à Celui qui est la vérité souveraine ni à ses bien-aimés.

"Ainsi l'a ordonné Celui qui est le seigneur du trône céleste et le souverain de ce monde et du monde à venir."

(Bahá'u'lláh, cité dans la compilation "La vie familiale" janvier 1982, préparée par la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

170. "Nous avons enjoint à chaque fils de servir son père. Aussi avons-nous édicté le commandement dans le Livre.

(Bahá'u'lláh, cité dans la compilation "La vie familiale" janvier 1982, préparée par la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

171. "Si vous pouviez montrer de la considération et de la gentillesse envers vos parents de telle sorte qu'ils en ressentent d'une manière générale du contentement, cela me ferait aussi plaisir, car les parents doivent être hautement respectés et il est essentiel qu'ils se sentent satisfaits, à condition qu'ils ne vous empêchent pas d'accéder au parvis du Tout-puissant, ni ne vous retiennent de marcher dans le chemin du royaume. En vérité, il leur appartient de vous encourager et de vous stimuler dans cette direction."

(Abdu'l-Bahá, cité dans une compilation "La vie familiale" janvier 1982, préparé par la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

172. "Selon les enseignements de Bahá'u'lláh, la famille était une unité humaine, elle doit être éduquée selon les règles de sainteté. Toutes les vertus doivent être enseignées à la famille. L'intégrité du lien familial doit constamment être pris en considération et les droits des membres individuels ne doivent pas être violés. Les droits du fils, du père, de la mère doivent être respectés; aucun d'eux ne doit être violé, aucun d'eux ne doit être arbitraire. Tout comme le fils a certaines obligations envers son père, le père a aussi certaines obligations envers son fils. La mère, la sœur et d'autres membres du foyer ont leurs prérogatives bien définies. Tous ces droits et prérogatives doivent être préservés, cependant que l'unité de la famille doit être soutenue. Le préjudice infligé à l'un sera considéré comme un préjudice infligé à tous; l'honneur de l'un sera considéré comme l'honneur tous."

(Abdu'l-Bahá, *The Promulgation of Universal Peace*, p. 168)

173. "Les jeunes doivent grandir, se développer et prendre la place de leur père, afin que cette grâce abondante, dans la postérité de chacun des bien-aimés de Dieu qui ont supporté de si grands supplices, puisse jour après jour augmenter jusqu'à ce qu'à la fin elle porte ses fruits sur terre et dans le ciel."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la compilation "Education bahá'íe", p. 43)

174. "Il y a également certains devoirs sacrés des enfants envers les parents, ces devoirs inscrits dans le Livre de Dieu appartiennent à Dieu. La prospérité (des enfants) dans ce monde et dans le royaume dépend du bon plaisir des parents, et sans cela ils seraient vraiment perdus."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la compilation "Education bahá'íe", p. 43)

175. "O vous chers enfants!

"Votre père est compatissant, clément et miséricordieux pour vous et désire votre succès, votre prospérité et la vie éternelle dans le royaume de Dieu. Pour cela, chers enfants, il vous incombe de chercher son bon plaisir, d'être guidés par ses directives, d'être attirés par l'aimant de l'amour de Dieu et d'être éduqués dans le sein de l'amour de Dieu; que vous puissiez devenir de belles branches verdoyantes et arrosées par l'abondance des bontés de Dieu dans le jardin d'El-Abhá."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la compilation "Education bahá'íe", p. 43)

176. "O bien-aimé de 'Abdu'l-Bahá! Sois le fils de ton père et le fruit de cet arbre. Sois un fils né de son âme et de son cœur, et non seulement d'eau et d'argile. Un véritable fils est celui qui est issu de la partie spirituelle d'un homme. Je demande à Dieu que tu puisses être confirmé et fortifié en tout temps."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la compilation "Education bahá'íe", p. 43)

177. "Réconforte ta mère et efforce-toi de faire ce qui apportera de la joie à son cœur."

(Abdu'l-Bahá, Tablets of 'Abdu'l-Bahá, Vol. I, p. 74)

178. "Vous avez demandé si un mari avait la possibilité d'empêcher sa femme d'embrasser la lumière divine ou si une femme pouvait dissuader son mari d'entrer dans le royaume de Dieu. En vérité, aucun des deux ne peut empêcher l'autre de pénétrer dans ce royaume si ce n'est pas un attachement excessif du mari envers sa femme ou réciproquement. En vérité, quand l'un des deux prend l'autre en adoration en excluant Dieu, il pourrait empêcher l'autre d'atteindre ce royaume."

(Abdu'l-Bahá, cité dans la Compilation de la Maison Universelle de Justice "La vie familiale", janvier 1982, et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

179. "Quant à la question concernant la consultation d'un père avec son fils, ou d'un fils avec son père, en matière de commerce et de négoce, cette consultation est l'un des éléments essentiels du fondement de la Loi divine. Une telle consultation est sans aucun doute excellente, qu'elle ait lieu entre un père et son fils, ou avec d'autres. Il n'existe rien de mieux. L'homme doit

consulter en toute matière car cela le conduira aux profondeurs de chaque problème et lui permettra de trouver la bonne solution."

('Abdu'l-Bahá, cité dans une compilation de la Maison Universelle de Justice, janvier 1982, p. 11, et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

180. "Le maintien de l'unité dans le foyer est un des principes essentiels de la foi. Bien sûr, cela n'implique nullement qu'un quelconque membre de la famille aie le droit d'influencer la foi d'une autre membre. Si cela est compris par tous ces membres, il apparaît alors comme certain que cette unité doit être possible."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 6 juillet 1952, écrite de sa part et adressée à un croyant--citée dans la compilation "Vie familiale" p. 26)

181. "En ce qui concerne les questions que vous lui avez posées: bien que vous soyez dans une certaine mesure une charge financière pour vos enfants, il a la ferme conviction que c'est pour eux un privilège de s'occuper de vous; vous êtes leur mère, vous leur avez donné la vie et à travers la bonté de Bahá'u'lláh ils sont maintenant attirés par la foi. Quoi qu'ils fassent pour vous ce n'est qu'une faible récompense pour tout ce que vous avez fait pour eux."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 20 septembre 1948 écrite de sa part et adressée à un croyant--citée dans "La vie familiale", p. 25)

182. "La récente confirmation de votre... amie, connaissant son très vif désir de servir et de promouvoir la foi, l'a rendu très heureux. Il priera pour qu'elle puisse, malgré l'opposition de ses parents et de ses relations, connaître et comprendre les enseignements de façon croissante et devenir bientôt animée d'un tel zèle qu'elle se lèvera et attirera à la cause un grand nombre de ses anciens coreligionnaires.

"Elle ne devrait cependant, en aucune circonstance, permettre que ses parents deviennent complètement détachés d'elle, mais c'est son devoir impérieux de lutter, par des efforts continus, patients et affectueux, pour gagner leur sympathie envers la foi et même, qui sait, entraîner leur confirmation..."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 6 juillet 1938 écrite de sa part et adressée à un croyant--cité dans la compilation "La vie familiale" p. 19)

183. "La Maison de Justice suggère que toutes instructions des écrits saints concernant des domaines spécifiques des relations entre les hommes et les femmes soient considérées à la lumière du principe fondamental de l'égalité des sexes, énoncé de manière répétée et péremptoire dans les textes sacrés.

"Dans une de ses tablettes, 'Abdu'l-Bahá affirme: "En cet âge divin, les bienfaits de Dieu ont enveloppé le monde de la femme. L'égalité de l'homme et de la femme, sauf dans certains cas négligeables, a été pleinement et catégoriquement annoncée. Les distinctions ont été complètement effacées.

"Que l'homme et la femme diffèrent l'un de l'autre par certaines

caractéristiques et fonctions est un fait inéluctable de la nature; l'essentiel que 'Abdu'l-Bahá considère ces inégalités innées entre les sexes comme négligeables.

"Les relations entre mari et épouse doivent être examinées dans le contexte de l'idéal bahá'í de la vie familiale. Bahá'u'lláh est venu pour apporter l'unité au monde. L'un des fondements de son enseignement est l'unité de la famille. C'est pourquoi nous devons croire que l'intention de la foi est de consolider la famille et non de l'affaiblir et que l'une des clés de cette consolidation est la consultation affectueuse. L'atmosphère qui règne dans une famille bahá'íe ainsi qu'au sein de l'ensemble de la communauté devrait refléter la "clé de voûte de la cause de Dieu" qui, selon les instructions du Bien-aimé, "n'est pas l'autorité dictatoriale mais l'humble, camaraderie, n'est pas le pouvoir arbitraire, mais l'esprit d'une consultation franche et affectueuse."

"Une famille cependant est un genre très particulier de communauté. Le département de recherche n'a découvert aucune instruction qui désigne le père comme responsable de la "sécurité, du progrès et de l'unité de la famille"... mais on peut inférer d'un certain nombre de ses responsabilités, que le père doit être considéré comme le "chef" de la famille.

"Les membres d'une famille ont tous des devoirs et des responsabilités les uns envers les autres et envers l'entité familiale, mais ces devoirs et responsabilités diffèrent d'un membre à l'autre en raison de leurs relations naturelles. Les parents ont l'inéluctable devoir d'éduquer leurs enfants, mais la réciprocité n'est pas vraie. Les enfants ont le devoir d'obéir à leurs parents --mais les parents n'obéissent pas aux enfants. La mère - et non le père - met les enfants au monde, les nourrit pendant la première enfance et est donc leur premier éducateur; de là le droit prioritaire à l'éducation des filles par rapport aux garçons et, comme le secrétaire de Shoghi Effendi l'a écrit de sa part, "la tâche d'élever un enfant bahá'í, ainsi que souligné à maintes reprises dans les écrits bahá'ís, est la responsabilité principale de la mère, dont le privilège unique est certainement de créer dans son foyer les conditions favorables à son bien-être et à son développement ultérieur."

Un corollaire de cette responsabilité de la mère est le droit d'être soutenue par son époux. Ce principe de la responsabilité du mari de pourvoir aux besoins de la famille et de la protéger trouve aussi son application dans la loi sur les intestats qui prévoit qu'à la mort du père, la demeure familiale revient non pas à la veuve mais au fils aîné, ce dernier ayant en même temps la responsabilité de s'occuper de sa mère.

C'est dans ce contexte de devoirs et de responsabilités mutuels et complémentaires que l'on doit lire la tablette dans laquelle 'Abdu'l-Bahá donne l'exhortation suivante:

"O servantes du Seigneur qui subsiste par Lui-même! Efforcez-vous d'atteindre l'honneur et le privilège ordonnés pour les femmes. Sans aucun doute la plus

grande gloire pour les femmes est la servitude devant son seuil et la soumission devant sa porte; c'est la possession d'un cœur vigilant et la louange de Dieu l'incomparable; c'est l'amour sincère envers les autres servantes et la chasteté sans tache; c'est l'obéissance et la considération envers leur mari, l'attention portée aux enfants et éducation; et c'est la sérénité, la dignité, la persévérance dans le souvenir du Seigneur et l'attraction et l'embrasement les plus grands."

"Cette exhortation au degré extrême de la spiritualité et de l'abnégation de soi ne doit pas être comprise comme une définition légale donnant au mari l'autorité absolue sur son épouse, car dans une lettre écrite à un croyant individuel et datée du 22 juillet 1943, le secrétaire Bien-aimé Gardien écrit de sa part:

"Le Gardien, dans ses commentaires sur les relations enfants-parents et maris-épouses en Amérique, voulait dire qu'il existe au niveau des enfants de ce pays une tendance à devenir trop indépendants des désirs de leurs parents et à manquer au respect qui est dû à ceux-ci. Les épouses aussi, dans certains cas, ont tendance à exercer un degré injuste de domination sur leurs époux ce qui, bien sûr, n'est pas correct, de même que ne le serait une domination injuste du mari sur sa femme.

"Dans tout groupe, aussi affectueuse que soit la consultation, il persiste néanmoins des points sur lesquels, de temps en temps, un accord ne peut intervenir. Dans une assemblée locale, ce dilemme est résolu par un vote majoritaire. Il ne peut cependant être question de majorité là où seulement deux parties sont en jeu, comme dans le cas d'un mari et de son épouse. Il y a dès lors des occasions où la femme devrait se rendre à l'avis de son mari, et vice-versa, mais il ne devrait jamais y avoir une domination de l'un sur l'autre. En bref, la relation entre le mari et son épouse devrait être celle qui a été solennellement exprimée dans la prière révélée par 'Abdu'l-Bahá et souvent lue aux mariages bahá'ís: "En vérité, ils se sont mariés en soumission à ton commandement. Que par Toi, ils deviennent des signes de l'harmonie et de l'unité jusqu'à la fin des temps."

"Toutes les relations décrites ci-dessus se passent au sein de la famille, mais il existe une sphère de relations homme-femme bien plus large que dans le foyer, et cette relation doit aussi être examinée dans le contexte d'une société bahá'íe et non avec les normes sociales du passé ou du présent. Par exemple, bien que la mère soit le premier éducateur de l'enfant et qu'elle ait la plus importante influence formatrice pendant son développement, le père aussi a la responsabilité de l'éducation de l'enfant et cette responsabilité est si sérieuse que Bahá'u'lláh a établi qu'un père qui faillit à son exercice perd ses droits de paternité. Similairement, bien que la responsabilité première de soutenir la famille financièrement soit placée sur le mari, cela n'implique aucunement que la place de la femme soit confinée à la maison. Au contraire, 'Abdu'l-Bahá a établi que:

"Dans cette révélation de Bahá'u'lláh, les femmes vont main dans la main avec les hommes. Elles ne seront laissées en arrière dans aucun mouvement.

Leurs droits sont égaux en degré à ceux des hommes. Elles entreront dans toutes les branches administratives. Elles atteindront en tout un degré tel qu'il sera considéré comme la station la plus élevée du monde de l'humanité et prendront part à toutes les affaires."
(Paris Talks, p. 182)

Et encore:

"Il arrivera progressivement que lorsque les femmes participeront pleinement et de manière égale aux affaires du monde, pénétreront avec assurance et compétence dans la grande arène des lois et de la politique, la guerre cessera..."

(The Promulgation of Universal Peace, VoL II, p. 369 - l'édition française n'existant pas)

Dans la Tablette du Monde, Bahá'u'lláh Lui-même a envisagé que les femmes comme les hommes pourraient gagner leur vie, en proclamant:

"Chacun, qu'il soit homme ou femme, doit donner une partie de ce qu'il gagne par le commerce, l'agriculture ou autre activité, à une personne digne de confiance, qui l'utilisera pour l'éducation et l'instruction des enfants. Ce dépôt doit être investi dans l'éducation des enfants, suivant le conseil des administrateurs de la Maison de Justice."

(Compilation sur l'éducation bahá'íe p. 4)

"Un élément très important pour établir une telle égalité est la stipulation de Bahá'u'lláh selon laquelle garçons et filles doivent suivre essentiellement le même programme scolaire."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 28 décembre 1980 à l'Assemblée spirituelle nationale de la Nouvelle Zélande)

G. La mort

184. "O fils de l'Être Suprême,

"De la mort, j'ai fait, pour toi, une messagère de joie. Alors, pourquoi t'affliges-tu? J'ai fait la lumière pour qu'elle t'illumine de sa splendeur. Pourquoi te voiles-tu devant elle?"

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, p. 10)

185. "O toi, âme ferme, toi servante de Dieu! Ne sois pas affligée par la mort de ton mari respecté. Il est, en vérité, parvenu à rencontrer son Seigneur au siège de vérité, en présence du puissant Roi. Ne suppose pas que tu l'as perdu. Le voile sera levé et tu contempleras sa face illuminée dans la cohorte suprême. Comme l'a dit Dieu, l'Exalté, "Nous l'éveillerons sûrement à une vie heureuse"! C'est pourquoi vous devez attacher une extrême importance non pas à cette première création, mais plutôt à la vie future."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 195)

186. "O toi, bien-aimée servante de Dieu! Bien que la perte d'un fils nous brise le cœur et excède les limites de l'endurance humaine, pourtant celle qui sait et comprend est assurée que son fils n'a pas été perdu, mais

plutôt qu'il est passé de ce monde dans un autre et qu'elle le retrouvera dans le royaume divin. Cette réunion durera à jamais tandis qu'en ce bas monde, la séparation est inévitable, apportant avec elle une douleur cruelle.

"Dieu soit loué, tu as la foi, tu tournes ton visage vers le royaume éternel et tu crois en l'existence d'un monde céleste. Ainsi ne sois pas inconsolable, ne languis pas, ne soupire pas, ne gémis pas et ne pleure pas, car l'agitation et le deuil affectent profondément son âme dans le royaume divin.

"Cet enfant bien-aimé s'adresse à toi du monde caché: "O toi, mère de bonté, remercie la divine providence de m'avoir libéré d'une cage réduite et obscure et de m'avoir permis, comme les oiseaux des prairies, de m'envoler vers le monde divin - un monde vaste, illuminé, toujours gai et joyeux. Donc, ne te lamente pas, ô mère, et ne t'afflige pas; je ne suis pas parmi les disparus; je n'ai été ni effacé ni détruit. J'ai quitté ma forme mortelle et levé ma bannière en ce monde spirituel. À cette séparation succède une compagnie éternelle. Tu me trouveras dans le ciel du Seigneur, plongé dans un océan de lumière."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. 198-199)

187. "Question--Quelle est la condition des enfants qui meurent avant d'avoir atteint leur maturité, ou avant le terme de leur naissance?"

"Réponse--Ces enfants sont à l'ombre de la faveur de Dieu: comme ils n'ont commis aucun péché et qu'ils ne sont pas souillés par les corruptions du monde de la nature, ils sont des lieux de manifestation de la bonté et l'œil de la compassion se portera sur eux."

(Abdu'l-Bahá, "Les leçons de St. Jean d'Acre")

188. "La mort de ce jeune homme bien-aimé et sa séparation d'avec vous ont suscité un chagrin et une peine extrêmes car, à la fleur de l'âge et dans sa prime jeunesse, il a pris son vol vers le céleste nid. Cependant il a été libéré de ce douloureux refuge, il a tourné son visage vers le nid éternel du Royaume et, délivré d'un monde étroit et obscur, il s'est hâté vers le monde sanctifié de la lumière; en cela réside la consolation de nos cœurs.

"L'inscrutable sagesse de Dieu est à la base de tels événements douloureux. C'est comme si un jardinier bienveillant transférait un jeune et tendre arbrisseau d'un endroit confiné à une vaste zone aérée. Or ce transfert n'est pas la cause du dépérissement, de l'amoindrissement ou de la destruction de cet arbrisseau; non, il lui permet, au contraire, de croître et de prospérer, d'acquérir fraîcheur et délicatesse, de verdier et de porter des fruits. Ce secret caché est bien connu du jardinier, mais les âmes qui n'ont pas conscience de cette générosité supposent que le jardinier, dans sa colère, a déraciné l'arbrisseau. Cependant, pour ceux qui sont au courant, ce fait dissimulé est manifeste et ce décret prédestiné est considéré comme une générosité. Ainsi, ne soyez pas affligés ou désolés par l'ascension de cet oiseau de fidélité; non, en toutes circonstances, priez pour ce jeune homme, implorant pour lui le divin pardon et l'élévation de son rang.

"J'espère que vous parviendrez à la patience, à la quiétude et à la

résignation suprêmes, je supplie et implore au Seuil d'unicité, priant pour le pardon de Dieu. Mon espoir est que, par son infinie munificence, Il accorde refuge à cette colombe du jardin de la foi et la fasse demeurer sur la branche de l'Assemblée suprême afin qu'elle chante, dans les plus douces mélodies, la louange et la glorification du Seigneur des Noms et des Attributs."
(‘Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. 197-198)

189. "Dans l'autre monde, l'homme se trouvera libéré de beaucoup des incapacités dont il souffre maintenant. Ceux qui ont dépassé le seuil de la mort entrent dans une sphère qui leur est propre. Elle n'est pas séparée de la nôtre; leur travail du Royaume est le nôtre; mais est sanctifié de ce que nous appelons le temps et l'espace. Pour nous le temps est mesuré par le soleil. S'il n'y a plus de mesure de lever et de coucher de soleil, cette sorte de temps n'existe pas pour l'homme. Ceux qui sont décédés, ont des attributs différents de ceux qui sont encore sur cette terre, et pourtant, il n'y a pas de vraie séparation.

"Dans la prière, il y a une interpénétration de niveaux de conditions. Priez pour eux comme ils prient pour vous."

(‘Abdu'l-Bahá, "'Abdu'l-Bahá in London", p. 97)

H. Le travail et les revenus

190. "Ce qui, en ce jour, vous détourne de l'amour de Dieu n'est rien d'autre que le monde. Fuyez-le, afin d'être du nombre des bénis. Si, toutefois, un homme épris de la beauté des choses terrestres désire s'en parer et prendre sa part des bienfaits que le monde procure, il ne lui arrivera rien de mal, s'il ne permet à quoi que ce soit de s'interposer entre lui et Dieu, car Dieu a, en effet, créé pour ceux de ses serviteurs qui croient vraiment en Lui toutes les bonnes choses de la terre et des cieux. Mangez, ô peuple, les bonnes choses que Dieu vous a accordées et ne vous privez pas de ses merveilleux bienfaits. Rendez Lui grâces et louanges, et soyez de ceux qui lui sont réellement reconnaissants."

(Bahá'u'lláh, "Extraits des Ecrits de Bahá'u'lláh", p. 257)

191. "O fils de l'homme,

"Lorsque survient la prospérité, ne te réjouis pas; et si l'humiliation t'atteint, ne t'afflige pas, car toutes deux pas, car toutes deux passeront et disparaîtront."

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, p. 15)

192. "O fils de l'existence,

"Si la pauvreté te frappe, ne t'attriste pas, car en temps le Seigneur de la richesse viendra à toi. Ne crains pas l'humiliation, car un jour la gloire se fixera sur toi."

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, p. 15)

193. "O mon serviteur,

"Les hommes les meilleurs sont ceux qui gagnent leur vie dans leur métier et, pour l'amour de Dieu, le Seigneur de tous les mondes, dépensent leur argent pour eux-mêmes et pour leurs semblables."

(Bahá'u'lláh, Les Paroles cachées, pp. 49-50)

194. "O toi, serviteur du seul vrai Dieu! Dans cette dispensation universelle, les talents prodigieux que déploient les hommes sont reconnus comme des actes d'adoration de la Beauté resplendissante. Quelle munificence et quelle bénédiction que les œuvres des hommes soient considérées comme des actes d'adoration! On croyait, dans le passé, que ces talents indiquaient l'ignorance, sinon une disgrâce empêchant l'homme de se rapprocher de Dieu. Considère à présent combien ses bienfaits infinis et ses abondantes faveurs ont transformé les feux de l'enfer en un paradis de béatitude et ont fait, d'un tas de poussière obscure, un lumineux jardin.

"Il incombe aux artisans du monde d'offrir à chaque instant, au seuil sacré, de multiples marques de gratitude et de vouer tous leurs efforts et leur application à l'exercice de leur profession, afin que ces efforts donnent naissance à une œuvre qui, aux yeux de tous les hommes, manifesterà la plus grande beauté et la perfection même."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 144)

195. "J'ai bien reçu ta lettre, et j'espère que tu seras protégé et assisté par la providence du vrai Dieu, que tu seras toujours occupé à faire mention de ton Seigneur et t'efforceras de mener à bien la tâche qui est la tienne sur le plan professionnel. Tu dois déployer de grands efforts, afin que tes réalisations professionnelles ne puissent être égalées et que tu acquières la renommée dans ces régions, car le fait d'atteindre la perfection dans son métier, en cet âge de miséricorde, est considéré comme un acte d'adoration envers Dieu et, tout en exerçant ta profession, tu peux te souvenir du vrai Dieu."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. 144-145)

196. "La vie de certains hommes est occupée uniquement par les choses de ce monde. Leur attention est si absorbée par les coutumes et les questions extérieures, qu'ils sont indifférents à tout autre domaine de l'existence et à la signification spirituelle de toutes choses. Ils ne pensent qu'au progrès matériel et ne rêvent qu'à leur réputation mondiale. Leur horizon est borné aux plaisirs sensuels et à une ambiance confortable. Leurs plus hautes ambitions sont centrées sur leur fortune et leur situation matérielle. Ils ne modèrent pas leurs tendances inférieures: ils mangent, boivent et dorment comme les animaux, n'aspirant à rien d'autre qu'à leur bien-être physique.

"Il est vrai qu'il faut satisfaire à ces nécessités. La vie est un fardeau qu'il nous faut porter sur terre, mais il ne faut pas laisser les soucis matériels accaparer toutes les pensées et les aspirations de l'être humain. Les ambitions du cœur et l'activité intellectuelle devraient s'élever vers un plan supérieur et poursuivre un objectif plus glorieux. Les hommes devraient conserver dans leur esprit la vision de la céleste perfection et y préparer un sanctuaire pour l'inépuisable. Bonté de l'Esprit divin. Que votre ambition soit de réaliser sur terre une civilisation céleste! J'invoque en votre faveur les bénédictions suprêmes, afin que l'Esprit divin

vous anime d'une telle énergie, que vous deveniez la cause de la vie dans le monde."

(‘Abdu'l-Bahá, Les Causeries à Paris, pp. 121-122)

197. "Quand un homme réussit dans ses affaires, son art ou sa profession, il peut dès lors améliorer son bien-être matériel et s'accorder les facilités et le confort dans lesquels il se complaît. De nos jours, nous voyons partout l'homme s'entourer de luxe et de tout le confort moderne et ne rien refuser à sa nature physique. Mais prenez garde d'oublier la vie de l'âme en vous préoccupant par trop des questions corporelles, car les avantages matériels n'élèvent pas l'esprit d'un homme. La perfection dans ce domaine procure un plaisir physique sans aucune gloire pour l'âme. Il se peut qu'un homme soit comblé par la fortune, qu'il vive au sein du plus grand confort de la civilisation moderne, et qu'il soit dénué du précieux bienfait du Saint-Esprit. Il est bon et louable de progresser au point de vue matériel, mais en même temps il ne faut pas négliger le progrès spirituel, bien plus important, et fermer les yeux à la Lumière divine qui brille au milieu de nous."

(‘Abdu'l-Bahá, Les Causeries à Paris, p. 77)

198. "Nous devons ressembler à la fontaine ou à la source qui, se vidant sans cesse de son contenu, déborde sans arrêt sous l'action d'un invisible jaillissement. Donner continuellement pour le bien de nos semblables, ignorant la crainte de la pauvreté et confiants en l'infaillible générosité de la Source de toute richesse et de tout bien--tel est le secret d'une vie droite." (Shoghi Effendi, cité dans "Le Fonds Bahá'í et les Contributions aux Fonds" p. 27)

199. "Bien que Shoghi Effendi veuille presser chaque croyant de se sacrifier autant que possible en faveur de la contribution au fonds de l'Assemblée nationale, il aimerait cependant dissuader les amis de contracter des dettes pour ce faire. On nous demande de donner ce que nous avons et non ce que nous ne possédons pas, spécialement si cet emprunt entraînait des ennuis pour quelqu'un d'autre. En de telles matières, il faut user de discernement et de sagesse et faire part de ses intentions aux autres bahá'ís de bonne volonté."

(Shoghi Effendi, cité dans "Le Fonds bahá'í et les Contributions aux Fonds" p. 17)

I. Hospitalité

200. "Béni est le foyer qui a atteint ma tendre miséricorde, au sein duquel mon souvenir est célébré et qui est ennobli par la présence de mes bien-aimés; qui a aussi ma louange, s'est fermement attaché à la corde de ma grâce et s'est honoré en chantant mes versets. En vérité, ils sont les serviteurs exaltés que Dieu a loués dans le Qayyúmu'l-Asmá et d'autres écrits. Il est, en vérité, celui qui entend tout, celui qui répond, celui qui perçoit toute chose."

(Bahá'u'lláh, cité dans la compilation "La vie familiale" p. 3, janvier

1982, préparée par la Maison Universelle de Justice et envoyée à toutes les Assemblées nationales)

201. "Associez-vous avec les disciples de toutes les religions dans un esprit d'amitié et de camaraderie... Ceux qui sont doués de sincérité et de loyauté devraient s'associer à tous les peuples et les familles de la terre avec joie et rayonnement puisque la fréquentation des peuples a promu et continuera de promouvoir l'unité et la concorde, qui à leur tour conduisent au maintien de l'ordre dans le monde et à la régénération des nations. Bénis sont ceux qui s'accrochent fermement à la corde de la bonté et de la tendre miséricorde et sont affranchis d'animosité et de haine."
(Bahá'u'lláh, *Tablets of Bahá'u'lláh*, pp. 35-36)

202. "O mes amis,
"Parcourez les chemins du bon plaisir de l'Ami et sachez que son plaisir est en celui de ses créatures. Cela veut dire que nul ne devrait pénétrer chez son ami sans son consentement ni mettre la main sur ses biens, ni préférer sa propre volonté à celle de son ami ni, en aucune façon, chercher à tirer profit de lui. Réfléchissez à ceci, ô vous qui êtes dotés de discernement."
(Bahá'u'lláh, *Les Paroles cachées*, p. 36)

203. "O mon Dieu! Fais descendre les effusions de ta munificence et de tes bénédictions sur les foyers dont les habitants ont embrassé ta foi, comme un signe de ta grâce et une marque de la bonté émanant de ta présence."
(Báb, *Sélections des Ecrits du Báb*, p. 185)

204. "Mon foyer est foyer de paix. Mon foyer est de joie et de délice. Mon foyer est foyer de rires et d'exaltation. Quiconque franchit les portes de ce foyer doit en sortir avec un cœur joyeux. C'est le foyer de la lumière, quiconque y entre doit en sortir éclairé."
('Abdu'l-Bahá, *Star of the West* vol., n° 2, p. 52)

205. "Traite tous tes amis et parents, et même les étrangers, avec un esprit d'amour et de gentillesse extrêmes."
('Abdu'l-Bahá, cité dans la compilation de la Maison Universelle de Justice, janvier 1982, "La vie familiale" p. 10)

206. "Ainsi, les bien-aimés de Dieu doivent se comporter avec la même affection et la même fraternité envers l'inconnu qu'envers l'ami, manifestant à tous une extrême bienveillance, ne tenant aucun compte de leurs capacités et ne se demandant jamais s'ils méritent d'être Qu'en toutes circonstances, les amis fassent preuve de considération et d'une infinie gentillesse."
('Abdu'l-Bahá, *Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá*, p. 24)

207. "Je supplie Dieu de faire, par sa grâce, de votre maison un centre de diffusion de la lumière de guidance divine, de dissémination des paroles de Dieu et d'embrasement continuels de ses fidèles servantes et serviteurs par le feu de l'amour. Sache à n'en point douter que chaque maison d'où un chant de louange s'est élevé jusqu'au royaume de gloire en célébration du nom de

Dieu, est vraiment un foyer céleste, et l'un des jardins de délices dans le paradis divin."

('Abdu'l-Bahá, cité dans une compilation de la Maison Universelle de Justice "La vie familiale", janvier 1982, et envoyée à toutes les Assemblées spirituelles nationales)

208. "Ceci est en vérité une maison bahá'íe. Chaque fois qu'une telle maison ou lieu de rencontre est établi, elle devient un des plus grands apports au développement général de la ville et du pays où elle est située. Elle favorise le progrès de l'étude et de la science et est connue pour son intense spiritualité ainsi que pour l'amour qu'elle répand parmi les populations."

('Abdu'l-Bahá, Les Causeries à Paris, p. 63 Ed 1980)

J. Interactions avec les institutions bahá'íes et la communauté

209. "La première condition est la fermeté dans l'Alliance de Dieu. Car la puissance de l'Alliance protégera la cause de Bahá'u'lláh des doutes du peuple de l'erreur. Elle est la forteresse solide de la cause de Dieu et le pilier inébranlable de la religion de Dieu. Aujourd'hui, aucune force n'est capable de préserver l'unité du monde bahá'í si ce n'est l'Alliance de Dieu; sans elle, des différends, comparables aux plus violentes tempêtes, assailliraient le monde bahá'í. Il est évident que l'axe de l'unité du monde humain est constitué par la puissance de l'Alliance et par rien d'autre.

De ce fait, dès le début, chacun doit s'engager fermement dans l'Alliance--de sorte que les confirmations de Bahá'u'lláh puissent l'entourer de toutes parts, que les cohortes de l'Assemblée suprême puissent devenir ses défenseurs et ses aides, et que les exhortations et les conseils de 'Abdu'l-Bahá, pareils à des images gravées dans la pierre, puissent demeurer permanents et ineffaçables dans la tablette des cœurs."

('Abdu'l-Bahá, Tablets of the Divine Plan, 1977 édition, p. 49--cité dans, le "Covenant", édition 1955, pp. 25-26)

210. "Certains piliers ont été établis en tant que supports inébranlables de la Foi de Dieu. Les plus puissants sont l'étude et l'utilisation de l'esprit, le développement de la conscience et la connaissance intime des réalités de l'univers et des mystères de Dieu Tout-Puissant.

"Promouvoir la connaissance est donc un devoir inéluctable imposé à chacun des amis de Dieu. Il incombe à cette assemblée spirituelle, à cette divine assemblée, de déployer le plus grand zèle dans l'éducation des enfants afin que, dès leur plus jeune âge, il soient formés à se conduire en bahá'ís et à suivre les voies de Dieu, qu'ils croissent et prospèrent, telles de jeunes plantes, dans les eaux limpides que sont les conseils et exhortations de la Beauté Bénie."

211. "Et maintenant, lorsque je regarde l'avenir, j'espère voir les amis en tout temps, dans chaque pays, et de toutes nuances de pensées et de caractères différents, se rassemblant volontairement et joyeusement autour de leurs centres d'activités locaux et en particulier nationaux, soutenant et

promouvant leurs intérêts en toute unanimité et contentement, avec une compréhension parfaite, un enthousiasme authentique et une vigueur soutenue. Ceci en fait est la seule joie et la seule aspiration de ma vie, car, c'est la source de laquelle toutes les bénédictions futures découleront, l'ample fondation sur laquelle la sécurité de l'édifice divin doit finalement reposer."

(Shoghi Effendi, Bahá'í administration, p. 67)

212. "Lors de la Fête des 19 jours, il y a un laps de temps réservé à la communauté pour exprimer ses points de vue et faire des suggestions à son assemblée; l'Assemblée et les croyants devraient envisager avec plaisir cette heureuse période de discussion, et ne pas la craindre ni la supprimer."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 20 juin 1949, écrite de sa part et adressée à l'Assemblée spirituelle nationale d'Allemagne et d'Autriche)

213. "Il fut très affligé d'apprendre que vous aviez eu tant d'épreuves dans votre vie de bahá'íe. Il n'y a pas de doutes que beaucoup d'entre elles sont dues à votre propre nature. En d'autres mots, si nous sommes très sensibles--ou si nous sommes en quelque sorte élevés dans un milieu différent de celui des bahá'ís avec qui nous vivons, il est naturel que nous voyions les choses différemment et puissions les ressentir d'une manière plus aiguë; d'autre part, les imperfections de nos amis bahá'ís peuvent être une grande épreuve pour nous.

"Il lui semble que, si vous fermez les yeux sur les défauts des autres et fixez votre amour et prières sur Bahá'u'lláh, vous aurez la force de résister à cette tempête à la fin vous vous en sortirez spirituellement beaucoup mieux. Bien que vous souffriez, vous gagnerez en maturité, ce qui vous permettra d'être une plus grande aide aussi bien pour vos compagnons bahá'ís que pour vos enfants."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 5 avril 1956, de sa part et adressée à un croyant)

214. "Les amis doivent être patients les uns envers les autres et doivent comprendre que la cause est encore son enfance et que ses institutions ne fonctionnent pas encore parfaitement. Plus grandes sont la patience, la compréhension aimante et l'indulgence que les croyants manifestent entre eux et pour leurs défauts, plus grand le progrès de la communauté bahá'íe tout entière."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre écrite au nom de Shoghi Effendi, datée du 27 février 1943 et adressée à un croyant)

215. "Le plus grand besoin, partout à l'intérieur de la cause est, semble-t-il, que mes amis s'imprègnent de la nécessité de l'amour mutuel. Il y a une tendance à mélanger les fonctions de l'administration et à essayer de les appliquer dans les relations individuelles, ce qui n'aboutit à rien, puisqu'une Assemblée est une Maison de justice naissante et est supposée administrer les affaires de la communauté suivant les enseignements. Mais les individus, dans relations mutuelles, doivent être mus par l'amour, l'unité,

le pardon et par un œil aveugle au péché. Une fois que les amis auront compris ceci, ils s'entendront mieux, mais s'ils continuent à assimiler à eux-mêmes l'Assemblée spirituelle et s'attendent à ce que l'Assemblée réagisse comme un individu..."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre écrite au nom de Shoghi Effendi, datée du 5 décembre 1950 et adressée à un croyant)

216. "Quand la critique et les paroles désagréables, s'élèvent dans une communauté bahá'íe, il n'y a pas d'autre remède que de laisser le passé derrière soi, de persuader tous ceux qui sont concernés de tourner une nouvelle page et, pour l'amour de Dieu et de sa foi, de s'abstenir de mentionner les sujets qui ont conduit à la mésentente et à la désunion. Plus les amis argumentent le pour et le contre en maintenant, chacun de leur côté, que leur point de vue est le seul juste, plus la situation entière s'aggrave.

"Quand nous voyons la condition du monde d'aujourd'hui, nous devons assurément oublier ces désaccords internes complètement insignifiants et nous lancer, unis, au secours de l'humanité. Vous devriez exhorter vos coreligionnaires à adopter ce point de vue et à se joindre à vous, dans un effort énergique, en vue de supprimer toute pensée critique et toute parole blessante, afin de permettre à l'esprit de Bahá'u'lláh de couler dans toute la communauté et de la rendre unie dans son amour et dans son service."

(Shoghi Effendi, extrait d'une lettre datée du 16 février 1951 écrite de sa part et adressée à un croyant)

217. "Nous devons prendre conscience de notre imperfection et ne pas permettre d'être trop bouleversés par les incidents malheureux qui se produisent quelquefois en Convention, quelquefois en Assemblées ou en comités, etc. De telles choses sont essentiellement superficielles et disparaîtront à la longue."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre écrite au nom de Shoghi, datée du 17 mars 1943 et adressée à un croyant)

218. "Il pense, en ce qui concerne vos problèmes familiaux, que vous devriez débattre de ces questions votre assemblée si vous désirez un conseil; un des devoirs de ces assemblées est de conseiller et d'aider les amis, et c'est votre privilège de vous tourner vers votre assemblée."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 10 avril 1947, de sa part et adressée à un croyant)

219. "L'institution de l'Assemblée spirituelle locale, divinement ordonnée, fonctionne aux premiers niveaux de la société humaine et elle représente une unité administrative de base de l'Ordre mondial de Bahá'u'lláh. Elle s'occupe des individus et des familles qu'elle doit constamment encourager à s'unir dans une société bahá'íe distincte, animée et gardée par les lois, ordonnances et de la Révélation de Bahá'u'lláh. Elle protège la Cause de Dieu, elle agit comme le berger bienveillant le troupeau des bahá'ís."

(Message de la Maison Universelle de Justice aux bahá'ís du monde, lançant

le Plan de cinq ans, Naw-Ruz, 1974)

220. "Lorsqu'un croyant a un problème et qu'il doit prendre une décision, plusieurs voies se présentent à lui. Si c'est un sujet qui touche les intérêts de la foi, il devrait consulter l'Assemblée ou le comité approprié. Mais, les individus ont beaucoup de problèmes qui sont purement personnels et ils ne sont pas obligés de présenter de tels problèmes aux institutions de la foi; en effet, lorsque le besoin du travail d'enseignement est urgent, il est préférable que les amis n'accablent pas leurs Assemblées de problèmes personnels quand ils peuvent les résoudre eux-mêmes."

"Un Bahá'í qui a un problème, souhaite peut-être prendre une décision lui-même après avoir fait des prières et après en avoir considéré tous les aspects, peut-être préférera-t-il consulter des amis ou des conseillers professionnels tel que son docteur ou son avocat, il pourra avoir recours à de tels conseillers pour prendre une décision; ou bien, dans un cas où plusieurs personnes sont touchées (par exemple une situation familiale) il peut éventuellement réunir tous ceux qui sont intéressés pour arriver à une décision collective. Aussi, il n'y a aucune objection quelconque à ce qu'un bahá'í demande à un groupe de gens de se consulter ensemble au sujet d'un problème qui le concerne."

"Il ne faut pas oublier que toute consultation a pour but d'arriver à la solution d'un problème et cette méthode est tout à fait différente de celle qui met l'âme à nu. De nos jours, ceci est populaire dans certains cercles et touche cette sorte de confession qui est interdite dans la foi. Concernant le sujet de la confession, le Gardien a écrit ceci à un croyant par l'intermédiaire de son secrétaire: "Il est interdit de confesser nos péchés ou nos défauts à qui que ce soit, comme le font les catholiques à leurs prêtres, ou de se confesser en public comme le font certaines sectes religieuses. Néanmoins, nous sommes tout à fait libres d'avouer spontanément notre erreur sur un sujet quelconque, ou de mentionner les défauts de notre caractère et de même demander pardon à une autre personne. Néanmoins, le Gardien désire préciser que nous ne sommes pas obligés d'agir ainsi. L'individu est libre d'agir comme il lui plaît."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 19 mars 1973 à l'Assemblée spirituelle nationale du Canada)

221. "Les amis sont appelés à donner tout leur soutien et toute leur coopération sincère à l'Assemblée spirituelle locale, premièrement en votant pour les adhésions et ensuite en poursuivant énergiquement ses plans et ses programmes, en se tournant vers elle en temps de difficulté, en priant pour son succès et en prenant plaisir à son progrès d'influence et d'honneur. Nous devons chérir, nourrir, aimer, assister, obéir et prier pour cette grande faveur, ce don de Dieu dans chaque communauté.

"Comme on peut l'envisager lorsque les assemblées locales sont vraiment efficaces, une telle vie de communauté fermement établie, active et heureuse, procurera à la localité une base solide dont les amis retireront du courage,

de la force et un encouragement affectueux en portant le Message divin à leurs semblables et en conformant leurs vies à son règlement bienfaisant."
(Maison Universelle de Justice, Message de la Maison Universelle de Justice au monde bahá'í, en lançant le plan de cinq ans, Naw-Ruz 1974)

K. La vie familiale et le service à la cause bahá'íe

222. "Loué soit Dieu, vous avez prouvé par vos actes la vérité de vos paroles et gagné les confirmations du Seigneur Dieu. Chaque jour, aux premières lueurs de l'aube, vous rassemblez les enfants bahá'ís et leur enseignez les entretiens à cœur ouvert et les prières. C'est là un acte éminemment digne de louange, qui réjouit le cœur des enfants: que, chaque matin, ils se tournent vers le royaume, qu'ils mentionnent le Seigneur, exaltent son Nom et, de leur voix la plus douce, qu'ils chantent et récitent les versets sacrés.

"Ces enfants sont pareils à de jeunes plantes; leur enseigner les prières, c'est comme faire descendre sur eux la pluie pour leur permettre de devenir doux et purs et que les brises suaves de l'amour de Dieu soufflent sur eux, les faisant tressaillir de joie."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 138)

223. "Un vrai foyer bahá'í est une réelle forteresse sur laquelle la cause peut se reposer lorsque ses campagnes sont planifiées. Si X et Y s'aiment et veulent se marier, Shoghi Effendi ne désire pas qu'ils croient, en agissant de la sorte, se priver eux-mêmes du privilège de servir; en réalité, une telle union augmentera leur capacité de servir. Il n'y a rien de plus beau que des jeunes bahá'ís se marient et fondent de vrais foyers bahá'ís, conformes au désir de Bahá'u'lláh. Envoyez-leur s'il vous plaît, les salutations affectueuses du Gardien."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 6 novembre 1932, écrite de sa part, et adressée à un croyant)

224. "Il est de notre devoir et privilège de traduire, en faits et en actes, l'amour et la dévotion que nous vouons à notre cause bien-aimée ce qui contribuera au plus grand bien de l'humanité."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 20 novembre 1924 et adressée à un croyant)

225. "Les bahá'ís devraient chercher à être des personnes aux talents variés, normales et bien équilibrées - aussi bien mentalement que spirituellement. Nous ne devons pas donner l'impression d'être des fanatiques, mais en même temps nous devons vivre selon nos principes."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 12 mars 1946, de sa part et adressée à un croyant)

226. "Il est certain que Shoghi Effendi aimerait vous voir, vous et les autres amis, donner l'entièreté de votre temps et de votre énergie à la cause, car nous avons un important besoin de travailleurs compétents; mais le foyer est une institution que Bahá'u'lláh est venu renforcer et non affaiblir. Beaucoup de choses regrettables sont arrivées dans des foyers bahá'ís où ce point

avait été négligé. Servez la cause mais souvenez-vous aussi de vos devoirs envers votre famille. C'est à vous de trouver le juste milieu et de faire en sorte que l'un ne vous fasse pas négliger l'autre. Nous aurions beaucoup plus de maris dans la cause si les femmes étaient plus réfléchies et modérées dans leurs activités bahá'íes."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 14 mai 1929, écrite de sa part et adressée à un croyant)

227. "Le Gardien a longtemps estimé que les bahá'ís américains ne poursuivent pas, dans certains cas, l'idéal du mariage énoncé par Bahá'u'lláh. Ils sont portés à subir l'influence des courants modernes et de l'attitude égoïste des gens envers le lien du mariage. Par conséquent, quand il voit que vous vivez, avec succès, selon le modèle bahá'í, en y mettant le meilleur de vous-même et en préservant ce lien sacré qui vous unit à votre mari, il est vraiment très heureux. Il espère que vous pourrez devenir un exemple pour les autres. Car il désapprouve la façon dont certaines bahá'íes, au nom du service pour la cause, se débarrassent de leur mari, ou vont en chercher de nouveaux!"

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 2 avril 1950 écrite de sa part et adressée à un croyant)

228. "Etant donné que votre mari ne désire pas réellement être séparé de vous, mais au contraire désire maintenir votre mariage, le Gardien pense que, en tant que bahá'íe, vous n'avez pas le droit de le détruire à cause de votre désir de servir la foi.

"Le mariage est une institution vraiment sacrée. Bahá'u'lláh a dit que son but est de promouvoir l'unité. Si les amis, pour le salut de la cause, négligent cette institution, ils donnent une bien pauvre idée de la foi au public. Actuellement, les peuples du monde sont très immoraux et traitent l'institution du mariage très légèrement; et nous, en tant que bahá'ís, en contraste avec les peuples du monde, essayons de créer un modèle moral élevé et de rétablir la sainteté du mariage.

"Si votre mari vous permet de réaliser une certaine somme de travail d'enseignement, et occasionnellement de voyager pour les intérêts de la foi, tant mieux; car il ne pense pas que la foi doive devenir l'élément qui détruira votre vie familiale."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 6 juin 1954 écrite de sa part et adressée à un croyant)

229. "Bien que vos fils ne puissent être dès le premier instant capables de servir avec vous comme pionniers, ils vous aident certainement à le faire dévoué et leur complète coopération. La vie, même la meilleure, est tellement pleine de vicissitudes imprévues que laisser vos enfants à la maison ne présente pas, pense-t-il, de risques supplémentaires. Ils sont dévoués à la foi et seront sans aucun doute inspirés par votre exemple."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 10 août 1953, de sa part et adressée à un croyant)

230. "Très grande est votre responsabilité envers votre fils et votre mari et

le Gardien espère que votre travail aura bientôt atteint un tel point que vous pourrez retourner vers eux, au moins pour quelque temps, et pourrez leur donner cet amour et cet encouragement qui sont une grande contribution de la femme à la vie de famille."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 5 août 1949, écrite de sa part et adressée à un croyant)

231. "Il a remarqué, avec des sentiments de véritable admiration, votre ardent désir de servir dans le champ l'enseignement pionnier, mais est attristé d'entendre que les circonstances de votre vie ménagère ne vous permettent pas de réaliser ce désir si cher à votre cœur.

"Alors qu'il apprécie sincèrement votre ardeur à enseigner la foi dans ces territoires distants et jusqu'ici toujours fermés, il a le sentiment qu'eu égard à l'opposition de votre mari et également en considération des besoins qu'ont vos enfants de votre aide et étroite guidance, vous devriez plutôt, pour le moment, vous efforcer de travailler dans les localités non ouvertes au voisinage de... ou des villes avoisinantes."

(Shoghi Effendi, Extrait d'une lettre datée du 7 novembre 1940, écrite de sa part et adressée à un croyant)

232. "Encouragez dans les familles la pratique de la prière quotidienne et la lecture des saintes écritures."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée de janvier 1981 aux bahá'ís du Canada)

233. "Considérant les problèmes que vous et votre femme rencontrent, la Maison de Justice fait remarquer que l'unité de votre famille devrait avoir priorité sur toute autre considération. Bahá'u'lláh est venu pour apporter l'unité au monde et l'unité fondamentale est celle de la famille. Donc, nous devons croire que la foi a pour but de consolider la famille et non de l'affaiblir. Par exemple, le service pour la cause ne devrait pas entraîner de négligence envers la famille. Il est important que vous programmiez votre temps de telle façon que votre vie familiale soit harmonieuse et que votre ménage reçoive l'attention requise."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du 1 août 1978 adressée à un croyant)

234. "Bien que les services à la cause bahá'íe devraient être accomplis dans un esprit de sacrifice, on ne peut perdre de vue l'importance donnée dans nos écrits aux responsabilités des parents vis-à-vis de leurs enfants, ainsi qu'aux devoirs des enfants envers leurs parents."

(Maison Universelle de Justice, extrait d'une lettre datée du novembre 1978 adressée à un croyant)

L. Prières

a) Pour les futures mères

235. "O Seigneur mon Dieu! Je te loue et te remercie pour avoir favorisé ton humble servante, ton esclave, t'implorant et te suppliant, car Tu l'as vraiment

guidée vers ton royaume manifeste et tu lui as fait entendre ton appel exalté dans le monde contingent et voir tes signes qui prouvent l'apparition de ton règne victorieux au-dessus de toutes choses.

"O mon Seigneur, je te consacre ce qui est dans mon sein! Fais qu'il soit un enfant louable dans ton royaume et heureux par ta faveur et ta générosité; qu'il se développe et grandisse sous l'effet de ton éducation. En vérité, Tu es le Bienveillant! En vérité, Tu es le Seigneur de grande faveur!"
(Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers, U.S. 1982, pp. 66-67)

b) Pour les nouveau-nés

236. "Loué sois-tu, O Seigneur mon Dieu! Par ta miséricorde, fais que cet enfant soit nourri au sein de ta tendre bonté et aimante providence et du fruit de tes arbres célestes. Ne souffre pas qu'il soit livré aux soins de quiconque sauf toi, vu que, Toi seul, par la puissance de ta volonté et de ton pouvoir souverain, Tu as créé et appelé à être. Il n'y a pas d'autre Dieu que Toi, le Tout-puissant, Celui qui sait tout.

"Loué sois-Tu, O mon Bien-aimé, répands sur lui le souffle des douces saveurs de ta transcendante abondance et des parfums de tes saintes faveurs. Permits-lui donc de chercher refuge sous l'ombre de ton Nom exalté, O Toi qui tiens dans ta main le royaume des noms et des attributs. En vérité, tu as le pouvoir de faire ce qui Te plaît et Tu es en effet le Puissant, l'Exalté, Celui qui toujours pardonne, le Bienveillant, le Généreux, le Miséricordieux."
(Bahá'u'lláh, Bahá'í Prayers and Tablets for the Young, p.3)

237. "O Toi Seigneur incomparable, permets à ce nourrisson d'être nourri au sein de ton aimable amour et garde-le dans le berceau de ta sécurité et de ta protection; permets qu'il soit élevé dans les bras de ta tendre affection."
(Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers and Tablets for the Young, p. 6)

c) Pour les enfants

238. "O Toi, Dieu de pureté! Je suis un petit enfant. Accorde-moi de trouver en ton sein un doux lieu de repos. Fais que je puisse grandir nourri par le lait et par le miel de ton amour. Enseigne-moi à m'abreuver à la source de ta connaissance, accorde-moi la noblesse et la sagesse tant que je suis un enfant. "O Toi, le Dieu Indépendant, fais de moi un confident du Royaume de l'Invisible. En vérité, Tu es le fort, le puissant."
(Abdu'l-Bahá, Prières bahá'íes, p. 152 en partie)

239. "O Seigneur, par Ta Miséricorde, aide cet enfant à grandir et à s'éveiller dans la prairie de ta tendre bonté. En vérité, Tu es Celui qui donne, le Clément, le Compatissant."
(Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers and Tablets for the Young, p. 25)

240. "Mon Dieu! Guide-moi, protège-moi. Illumine la lampe de mon cœur et fais de moi une étoile brillante.
"Tu es le Fort, le Puissant."

('Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers and Tablets for the Young,--livre de prière en français, p. 149)

d) Pour les jeunes

241. "O Dieu! Illumine ce jeune, fortifie ce faible; accorde-lui la connaissance, et chaque matin donne-lui une force accrue; qu'il puisse de la sorte être placé sous ta protection et être à l'abri de tout péché afin de servir ta cause, de guider ceux qui s'égarent, de conduire ceux qui sont faibles et pauvres, de libérer ceux qui connaissent la captivité ou les limitations, d'éveiller ceux qui sont en léthargie et d'être heureux par ton souvenir et ta pensée.

"Tu es le Puissant, le Sage."

('Abdu'l-Bahá, Prières bahá'íes, p. 145)

e) Pour les parents

242. "Il sied au serviteur, après chaque prière, de supplier Dieu d'accorder grâce et pardon à ses parents. Après quoi l'appel de Dieu s'élèvera: "Ta récompense sera des milliers et des milliers de fois ce que tu as demandé pour tes parents!" Béni est celui qui se souvient de ses parents alors qu'il communit avec Dieu. En vérité, il n'y a d'autre Dieu que Lui, le Puissant, le Bien-Aimé."

(Báb, Sélections des Ecrits du Báb, p. 87)

243. "O Seigneur! Dans cette très grande dispensation, Tu acceptes l'intercession des enfants au nom des parents. C'est là une des faveurs infinies et spéciales de cette dispensation. C'est pourquoi, O Toi Seigneur de bonté, accepte la requête de ce serviteur au seuil de ton unicité et immerge son père dans l'océan de ta grâce, car ce fils s'est levé pour te servir et voue ses efforts en tout temps dans le sentier de ton amour. En vérité, Tu es celui qui donne, celui qui pardonne et le bienveillant!"

('Abdu'l-Bahá, Bahá'í Prayers, U.S. 1982, p. 65--cité dans la compilation "Vie familiale" p. 10)

f) Pour les familles

244. "Gloire à toi, ô Seigneur mon Dieu! Je te prie de me pardonner ainsi qu'à ceux qui soutiennent ta foi. En vérité, tu es le Seigneur souverain, celui qui pardonne, le Très-Généreux. O mon Dieu! Permets que soient admis en ta cause ceux de tes serviteurs qui sont dépourvus de connaissance; car, dès qu'ils apprennent ton existence, ils témoignent de la vérité du jour du jugement et ne contestent pas les révélations de ta munificence. Fais descendre sur eux les marques de ta grâce et accorde-leur, où qu'ils résident, une part généreuse de ce que tu as ordonné pour les dévots parmi tes serviteurs. Tu es, en vérité, le Souverain suprême, l'infiniment Généreux, le Très-Bienveillant.

"O mon Dieu! Fais couler les flots de ta bonté et de tes bénédictions sur les foyers dont les âmes ont embrassé ta foi, en témoignage de ta grâce et en signe de la bienveillance de ta présence.

"En vérité, tu es sans égal pour accorder le pardon. Si ta générosité était refusée à quelqu'un, comment pourrait-il être compté parmi les disciples de la foi en ton jour?

"Bénis-moi, ô mon Dieu, ainsi que ceux qui croiront en tes signes au jour fixé, et ceux qui chérissent en leur cœur mon amour--un amour que tu instilles en eux. En vérité, tu es le Seigneur d'équité, le Très-Exalté."
(Báb, Sélections des Ecrits du Báb pp. 184-185)

245. "Je sollicite ta clémence, ô mon Dieu, et implore ton pardon de la manière dont tu désires que tes serviteurs s'adressent à toi. Je te prie d'effacer nos péchés comme il convient à ta suzeraineté et de me pardonner ainsi qu'à mes parents et à ceux qui, selon toi, sont entrés dans la demeure de ton amour d'une manière digne de ta souveraineté transcendante et convenant à la gloire de ton céleste pouvoir.

"O mon Dieu! Tu as inspiré mon âme pour qu'elle t'offre sa supplication et, si ce n'était toi, je ne t'invoquerais pas. Tu es loué et glorifié; je te rends grâce car tu t'es révélé à moi et je te prie de me pardonner, car j'ai manqué à mon devoir de te connaître et je n'ai pas suivi le chemin de ton amour."

(Báb, Sélection des Ecrits du Báb, p. 194)

g) Pour le mariage

246. "Il est le Généreux, le Dieu de toute bonté! Louange à Dieu, l'Ancien, l'Immuable, l'Inchangé, l'Éternel! Lui qui, par son Être même, attesta qu'Il est en vérité le Seul, l'Unique, l'Indépendant, le Très-Élevé.

"Nous témoignons qu'en vérité il n'est pas d'autre Dieu que Lui; nous reconnaissons son unité, nous confessons son unicité. Il a toujours été en d'inaccessibles hauteurs, au sommet de son élévation, au-delà de la mention et de la description de tout autre que Lui.

"Et lorsqu'Il voulut manifester aux hommes sa grâce et sa bienfaisance et établir l'ordre dans le monde, Il créa des lois et révéla des ordonnances; entre autres, Il établit la loi du mariage dont Il fit une forteresse de bien-être et de salut et, du ciel de sainteté, Il nous la prescrivit dans son Très-Saint Livre.

"Il dit--grande est sa gloire--: "Mariez-vous, afin que de vous puisse naître celui qui me rappellera au souvenir de mes serviteurs; ceci est l'un des commandements, observez-le dans votre intérêt."

(Bahá'u'lláh, Prières bahá'íes, p. 76)

247. "Gloire à Toi, ô mon Dieu! En vérité, ton serviteur et ta servante que voici se sont placés sous l'ombre de ta miséricorde, et ils sont unis par ta faveur et ta générosité. O Seigneur! Assiste-les en ce monde qui T'appartient et en ton royaume, par ta générosité et ta grâce, réserve-leur tous les biens.

"O Seigneur! Confirme-les dans leur servitude envers Toi et assiste-les dans

ton service. Souffre qu'ils deviennent les symboles de ton nom sur cette terre qui est tienne et entoure-les de ta protection, leur accordant tes bienfaits qui sont inépuisables en ce monde et dans l'autre.

"O Seigneur! Ils adressent leurs supplications et leurs invocations aux royaumes de ta miséricorde et de ton unité.

"En vérité, ils se sont mariés par obéissance à ton commandement.

Permetts-leur de devenir, jusqu'à la fin des temps, des symboles d'harmonie et d'unité.

"En vérité Tu es l'Omnipotent, l'Omniprésent et le Tout-Puissant!"

(Abdu'l-Bahá, Prières bahá'íes, p. 148)

248. "O mon Seigneur, ô mon Seigneur! Ces deux brillantes lunes se sont mariées en ton amour, dans la servitude à ton seuil sacré, unies dans le service de ta Cause. Fais de ce mariage un filet de lumière provenant de ta grâce abondante, ô mon Seigneur, le Très-Miséricordieux, et un rayon lumineux de tes faveurs, ô toi le Bien-faisant, l'éternel Dispensateur; que de ce grand arbre naissent des bourgeons qui verdiront et prospéreront par les dons qui pleuvent de tes nuages de grâce.

"En vérité, tu es le Généreux, en vérité tu es le Tout-Puissant, en vérité tu es le Compatissant, le Très-Miséricordieux."

(Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, pp. 118-119)

249. "Il est Dieu! O Seigneur incomparable! En ta suprême sagesse, Tu as enjoint aux humains de se marier, afin que leurs générations puissent se succéder en ce monde contingent et qu'a jamais, tant que durera le monde, elle puissent se consacrer au seuil de ton unité, en toute louange et adoration, en toute ferveur, servitude et vénération.

"Dieu n'a créé les esprits et les hommes que pour l'adorer."

"Aussi daigne unir, au ciel de ta miséricorde, ces deux oiseaux du nid de ton amour et fais d'eux des centres d'attraction de ton éternelle grâce afin que, de l'union de ces deux océans d'amour une vague de tendresse puisse surgir et amener aux rivages de la vie, les perles d'une pure et belle postérité.

"Il a donné libre cours à deux océans pour qu'ils se rejoignent. "Entre eux il est une limite qu'ils ne doivent pas dépasser. Lequel des bienfaits de Dieu refuserez-vous! De chacun d'eux Il fait sortir de grosses et de petites perles."

"O Toi, Seigneur bienveillant! Fais que de cette union naissent des perles et de précieux coraux.

"Tu es véritablement le Tout-Puissant, le Plus Grand, Celui qui éternellement pardonne."

(Abdu'l-Bahá, Prières bahá'íes, pp. 146-147)

250. "O Dieu! Ta servante T'invoque, elle met en toi sa confiance, elle se tourne vers toi. T'implorant de déverser sur elle ta céleste munificence, de lui révéler tes mystères spirituels et de projeter sur elle les lumières de ta divinité.

"O mon Seigneur! Fais que les yeux de mon mari voient! Réjouis son cœur de la lumière qui éclaire la connaissance de ta personne, attire son esprit vers ta lumineuse beauté, réjouis son esprit en lui révélant tes splendeurs manifestes.

"O mon Seigneur! Lève le voile qui masque son regard. Fais pleuvoir sur lui tes munificences, enivre-le du vin de l'amour pour toi, fais de lui l'un de tes anges, dont les pieds foulent cette terre alors que l'âme s'élève vers les cieux. Fais qu'il devienne une lampe lumineuse diffusant la lumière de ta sagesse au milieu de ton peuple.

"Tu es, en vérité, le Précieux, l'éternel Bienfaisant, le Généreux."
('Abdu'l-Bahá, Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá, p. 120)

Bibliographie

Bahá'u'lláh et l'ère nouvelle

Certificat de mariage bahá'í

Compilation des extraits des écrits de Bahá'u'lláh

Leçons de Saint Jean d'Acre

Livre de la Certitude

Nouveau jardin

Paroles de Dieu

Pouvoir de l'assistance divine

Principes de l'administration bahá'í

Prisonnier de Saint Jean d'Acre

Secret de la civilisation divine

Sélections des Ecrits de 'Abdu'l-Bahá

Synopsis et codification des lois et ordonnances du Kitáb-i-Aqdas

Tous ces ouvrages peuvent être commandés à la Maison d'Editions Bahá'íes
205 rue du Trône, 1050 Bruxelles, ou aux Assemblées Spirituelles Nationales
des pays francophones